

RAPPORT ANNUUEL

DSP - Assainissement

Accusé de réception en préfecture
095-201058485-20221209-D-2022-167-DE
Date de télétransmission : 09/12/2022
Date de réception préfecture : 09/12/2022

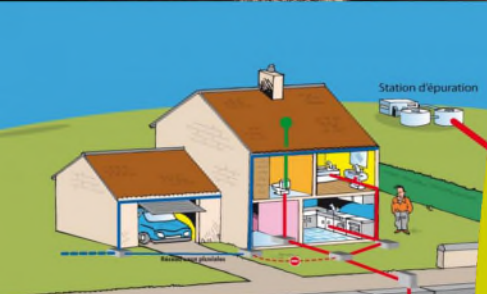


Communauté D'agglomération

2021

ValParisis
AGGLO

Fayolle
STPE
SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS & ENTRETIEN

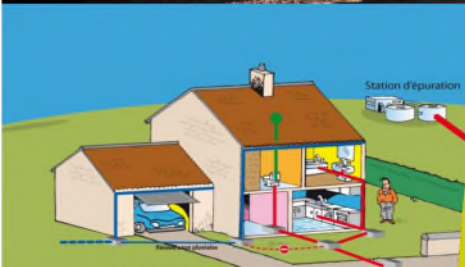




A.	LE MANAGEMENT DE LA QUALITE	78
B.	LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	79
C.	CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE – ISO 14001	81
D.	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	84
IV.	COMPTE RENDU FINANCIER	89
A.	COMPTE D'EXPLOITATION	90
1.	<i>Le CARE</i>	<i>91</i>
2.	<i>Détail des produits.....</i>	<i>92</i>
3.	<i>Les reversements</i>	<i>93</i>
4.	<i>Opérations de renouvellement (en €)</i>	<i>94</i>



I. ETAT DU SERVICE



A. Données sur les raccordés

- Nombre total d'abonnés : 50 604 abonnés
- Nombre total d'abonnés assujettis (raccordés) : 49 514 abonnés
- Nombre total d'abonnés non assujettis : 1 038 abonnés
- Nombre total d'abonnés ANC : 52 abonnés

Commune	TOTAL	ASSUJETTI (RACCORDE)	NON ASSUJETTI	ASSUJETTI (ANC)
Beauchamp	2 954	2 929	25	
Cormeilles en Parisis	6 831	6 688	143	
Eaubonne	4 800	4 676	124	
Ermont	3 973	3 925	48	
Herblay	7 930	7 579	351	
La Frette sur Seine	1 690	1 645	45	
Le Plessis Bouchard	2 065	2 051	14	
Montigny les Cormeilles	3 569	3 526	43	
Pierrelaye	2 509	2 459	50	
Saint Leu la Foret	4 526	4 457	69	
Sannois	4 299	4 226	73	
Taverny	5 458	5 353	53	52
Total	50 604	49 514	1 038	52



1. Les Raccordements domestiques

Commune (ou partie de commune comprise dans la zone de collecte)	Code INSEE	(A) Population totale de la zone collectée	Population raccordable de la zone collectée	Nombre total de branchements	(B) Population raccordée ***	Taux de raccordement (B)/(A) (%)
BEAUCHAMP	95051	8 836	8 836	2 855	8 538	96,62
CORMEILLES EN PARISIS	95176	23 961	23 961	6 528	22 771	95,03
EAUBONNE	95203	25 448	25 448	4 772	23 821	93,61
ERMONT	95219	29 151	29 151	3 956	27 666	94,9
HERBLAY SUR SEINE	95306	28 981	28 570	7 760	26 971	93,06
LA FRETTE SUR SEINE	95257	4 726	4 726	1 672	4 625	97,86
LE PLESSIS BOUCHARD	95491	8 243	8 243	2 032	8 099	98,25
MONTIGNY LES CORMEILLES	95424	21 053	21 053	3 560	20 735	98,49
PIERRELAYE	95488	8 349	8 310	2 318	8 067	96,62
SAINT LEU LA FORET	95563	15 650	15 650	4 431	15 449	98,71
SANNOIS	95582	27 610	27 610	4 175	27 521	99,68
TAVERNY	95607	26 381	26 381	5 364	26 030	98,67
Total		207 336	227 939	49 423	220 293	96.81



2. Les Raccordements non domestiques

13 sites ont été contrôlés en 2021 :

4 visites ont été faites dans le cadre d'une première visite : ces établissements étaient tous non conformes
→ 1 seul s'est mis en conformité dans l'année : Centre de médecine nucléaire.

5 visites ont été réalisées pour le renouvellement d'arrêté. Sur ces 5 visites, 3 établissements n'étaient plus conformes. Un s'est remis en conformité dans l'année : Albertini et Compagnie.

4 contre-visites ont été réalisées (contre-visites Albertini et Compagnie et le Centre de médecine nucléaire incluses) sur ces 4 contre visites les 4 établissements étaient conformes.

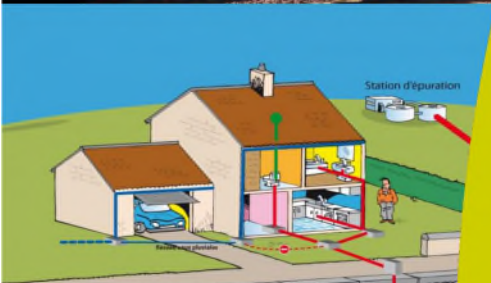
7 projets d'arrêtés ont été rédigés et envoyés au SIAAP pour avis.

Tableau des visites EUND 2021

ANNEE 2021								
COMMUNE	N° de suivi	Nom	CA	Date de visite	Action réalisée	Rédaction du Projet d'arrêté	Projet arrêté envoyé au SIAAP	Retour arrêté signé
LE PLESSIS BOUCHARD	1310-006	Auto 3F	VAL PARISIS	11/02/2021	Visite pour renouvellement arrêté	x	x	
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	1310-023	Norauto	VAL PARISIS	11/02/2021	Visite pour renouvellement arrêté			
BEAUCHAMP	1607-070	ETF	VAL PARISIS	19/01/2021	Contre-visite	x	x	
EAUBONNE	1915-006	Centre de médecine nucléaire	VAL PARISIS	19/01/2021	1ère visite			
				08/04/2021	Contre-visite	x	x	
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	1310-005	ALBERTINI ET COMPAGNIE	VAL PARISIS	17/02/2021	Visite pour renouvellement arrêté			
				21/09/2021	Contre-visite	x	x	
ERMONT	1310-029	BAILLY	VAL PARISIS	10/03/2021	Visite pour renouvellement arrêté	x	x	x
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	1310-020	Michel Auto	VAL PARISIS	10/03/2021	Visite pour renouvellement arrêté			
MONTIGNY-LES-CORMEILLES	1607-035	CARLAVE	VAL PARISIS	29/04/2021	Contre-visite	x	x	x
TAVERNY	1607-015	ROTH	VAL PARISIS	03/12/2020	Envoi projet d'arrêté au SIAAP		x	
FRANCONVILLE	1915-009	SEFIR - Chaufferie	VAL PARISIS	21/09/2021	1ère visite			
SAINT-LEU-LA-FORET	1915-010	Access TotalEnergie St-Leu	VAL PARISIS	12/10/2021	1ère visite			
SANNOIS	1915-012	Station Total Butte de Sannois	VAL PARISIS	12/10/2021	1ère visite			

* « Micropolluant » : substance active minérale ou organique présente dans le milieu à des concentrations faibles (de l'ordre du µg/l) et susceptible d'être toxique, persistante et bioaccumulable.

* « Macropolluant » : DBO5, DCO, MES, NGL, NTK, N-NH4, N-NO2, N-NO3, PT.



B. Collecte et transport des effluents



Inventaire	Unitaire	EU	EP	Total
Longueur Totale de canalisations de collecte et transport (en km)	259,3	294,3	276,8	830,4
Nombre de regards	9 111	10 014	8 585	28 007
Nombre de grilles/avaloirs			12 727	12 727
Nombre de station de pompage	7	23	12	42
Nombre de bassins			32	32
Nombre de déversoirs d'orage	2	8		10



1. Réseau d'assainissement Gravitaire

Répartition des collecteurs par Villes	Unitaire	EU	EP	Total (ml)	Répartition
BEAUCHAMP	106	29 608	21 386	51 100	6%
CORMEILLES EN PARISIS	56 338	16 472	27 782	100 592	12%
EAUBONNE	11 205	38 474	27 756	77 435	9%
ERMONT	52 568	687	2 527	55 782	7%
HERBLAY SUR SEINE	34 666	48 348	45 146	128 160	15%
LA FRETTE SUR SEINE	15 194	4 350	2 350	21 894	3%
LE PLESSIS BOUCHARD	11 326	10 442	12 535	34 303	4%
MONTIGNY LES CORMEILLES	14 716	27 148	32 169	74 033	9%
PIERRELAYE	17	27 701	26 338	54 056	7%
SAINT LEU LA FORÊT	10 153	33 379	31 251	74 783	9%
SANNOIS	52 743	492	1 922	55 157	7%
TAVERNY	293	57 237	45 571	103 101	12%
Total	259 325	294 338	276 801	830 396	100%



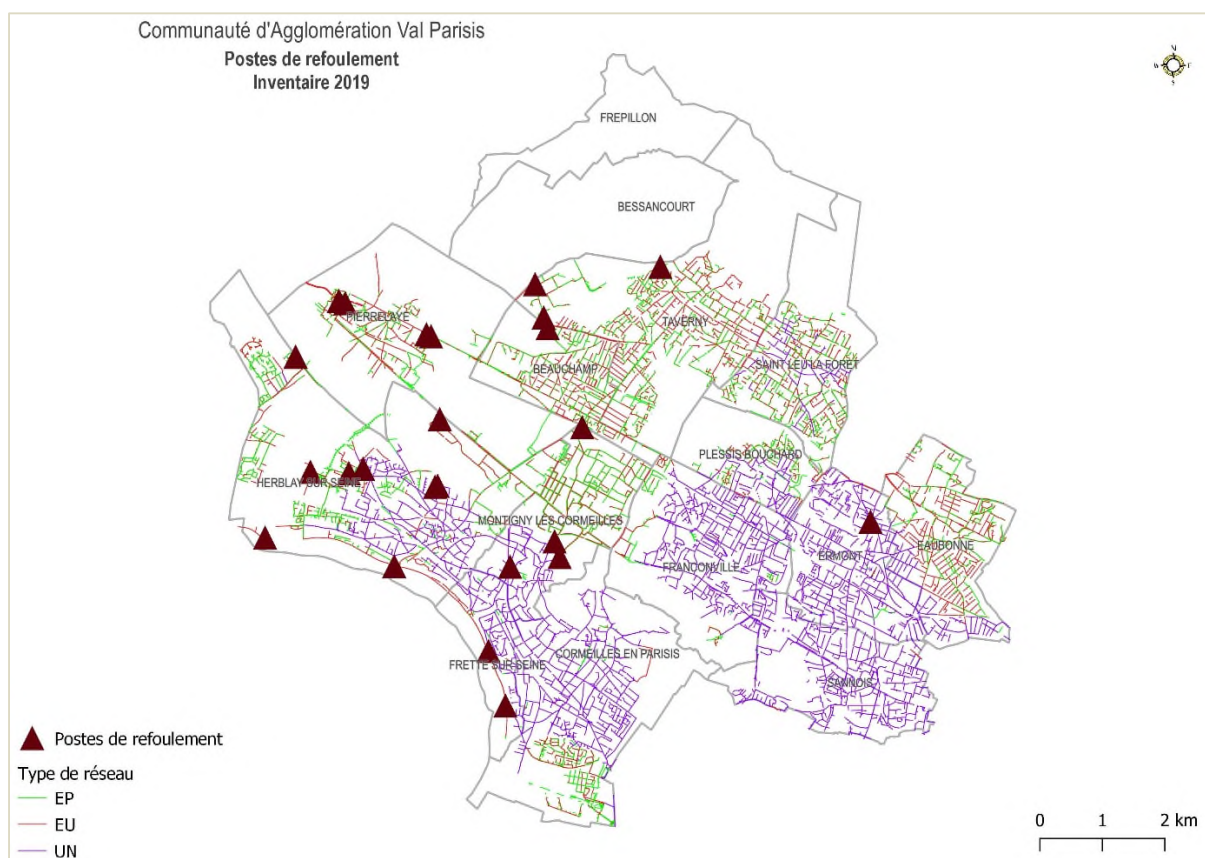
2. Postes de relèvement

Le système d'assainissement collectif est équipé de 25 postes de relevage télé-surveillés par un système de SUPERVISION « TOPKAPI ». Depuis le démarrage de la DSP, les postes non équipés ont bénéficié de l'installation d'automates de type SOFREL, afin d'uniformiser les modes de télé-transmissions.

La totalité des postes a été curée deux fois en moyenne sur l'année 2021, avec des opérations d'entretien, comme le nettoyage mensuel des flotteurs, le nettoyage hebdomadaire des paniers dégrilleurs, le contrôle semestriel des pompes.

Certains postes sont plus sensibles de par la présence accrue de lingettes nécessitant des décolmatages fréquents des pompes (poste de l'Orme Brulée ou poste Chemin de Pontoise à Herblay), et par leurs situations stratégiques avec des débits réceptionnés très importants (Poste EU des Lilas, Poste EU Chemin des Bœufs à La Frette Sur Seine ou encore le Poste des Bayonnes à HERBLAY)

a) Situation géographique des postes de relèvement



b) Fonctionnement des Postes

TAVERNY Bilan 2021			
Poste EU Bérégovoy	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	18	25	43h (0.11h/jour)
Energie annuelle			173 Kwh
Investissements réalisés en 2021	Pas de travaux		
Prévision 2022			

TAVERNY Bilan 2021			
Poste EU Châtaignier	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	Pas de compteur horaires		
Energie annuelle			442 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022	Réhabilitation du poste		

ERMONT Bilan 2021			
Poste EU du « Bien être »	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	43.6	45.5	89.1 h (0.24h/jour)
Energie			Pas de relève
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022	Remplacement de l'armoire électrique et mise en place télésurveillance		

BEAUCHAMP Bilan sur 2021			
Poste EU avenue du Parc	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	43	46	89.1 h (0.24 h/jour)
Energie annuelle			450 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022	Remplacement de l'armoire électrique		

MONTIGNY LES CORMEILLES Bilan 2021			
Poste EP Fontaine aux Ruisseaux	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	75	69	144 h (0.39h/jour)
Energie annuelle			585 Kwh
Investissements réalisés en 2021	Remplacement des 2 pompes		
Prévision 2022	Remplacement de l'armoire électrique et mise en place télésurveillance		

MONTIGNY LES CORMEILLES		Bilan 2021	
Poste EU Charles De Gaulle	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	245	39	284 h (0.77 h/jour)
Energie annuelle			1 149 Kwh
Investissements réalisés en 2021	Remplacement d'une pompe		
Prévision 2022			

MONTIGNY LES CORMEILLES		Bilan 2021	
Poste EU rue de la Frette	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	Pas de compteur horaire		
Energie	Pas de compteur Energie		
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			
Observations	Poste situé chez un particulier		

PIERRELAYE		Bilan 2021		
Poste EU Chemin des Bœufs	Pompe n°1	Pompe n°2	Pompe n°3	Total
Temps de fonctionnement (en h)	524	1249	1348	3121 h (8.55h/jour)
Energie annuelle				HCE: 10 838 Kwh HPE: 41452 Kwh HCH: 9143 Kwh HPH: 29184 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0			
Prévision 2022				

PIERRELAYE		Bilan 2021	
Poste EU rue du Drain	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	274	316	590 h (1.61 h/jour)
Energie annuelle			1025 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			

PIERRELAYE		Bilan 2021	
Poste EU Sente des Grouettes	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	209	227	436 h (1.19 h/jour)
Energie annuelle			1386 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			

PIERRELAYE		Bilan 2021	
Poste EU Piscine	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	199	476	675 h (1.84 h/jour)
Energie annuelle			2873 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			

PIERRELAYE		Bilan 2021	
Poste EP Piscine	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	78	89	167 h (0.45h/jour)
Energie annuelle			2873 Kwh
Investissements réalisés en 2021	Remplacement des 2 pompes		
Prévision 2022			

CORMEILLES EN PARISIS		Bilan 2021	
Poste EP Bresson	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	269	798	1067 h (2.92 h/jour)
Energie annuelle			740 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			

CORMEILLES EN PARISIS		Bilan 2021	
Route de Seine 1	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	4.18	3.55	Mise en service 2021
Energie annuelle			240 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			

CORMEILLES EN PARISIS		Bilan 2021	
Route de Seine 2	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	3.58	3.44	Mise en service 2021
Energie annuelle			266 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			

LA FRETTE SUR SEINE		Bilan 2021		
Poste EU de la Gare	Pompe n°1	Pompe n°2	Pompe n°3	Total
Temps de fonctionnement (en h)	155	331	2257	2743 h (7.51 h/jour)
Energie annuelle				HCE: 83838 Kwh HPE: 22083 Kwh HCH: 11013 Kwh HPH: 15091 Kwh
Investissements réalisés en 2021	Remplacement d'une pompe			
Prévision 2022				

LA FRETTE SUR SEINE		Bilan 2021			
Poste EU des Lilas	Pompe n°1	Pompe n°2	Pompe n°3	Pompe n°4	Total
Temps de fonctionnement (en h)	88	1001	984	432	2605 h (7.13h/jour)
Energie					Pas de relevé
Investissements Réalisés en 2021	0				
Prévision 2022	Remplacement de 2 pompes et remplacement de système de télésurveillance				

HERBLAY		Bilan 2021	
Poste EP Paul LANGEVIN	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	25	166	191 h (0.52 h/jour)
Energie			Pas de relevé
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			

HERBLAY		Bilan 2021	
Poste EU Paul LANGEVIN	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	44	36	80 h (0.21 h/jour)
Energie			Pas de relevé
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			

HERBLAY		Bilan 2021	
Poste EU FOUGERES	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	129	109	238 h (0.65 h/jour)
Energie annuelle			1703 Kwh
Investissements réalisés en 2021	Installation télésurveillance SOFREL		
Prévision 2022			

HERBLAY		Bilan 2021	
Poste EU ORME BRULEE	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	1344	1013	2357h (6.45 h/jour)
Energie annuelle			2046 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022	Réhabilitation du poste (remplacement des pompes, coffret électrique avec télésurveillance et modification des paniers) CAVP		

HERBLAY Bilan 2021			
Poste EU Chemin de PONTOISE	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	386	69	455 h (1.24 h/jour)
Energie annuelle			2536 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			

HERBLAY Bilan 2021			
Poste EP Chemin de Pontoise	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	56	58	114 h (0.31 h/jour)
Energie annuelle			2536 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			

HERBLAY Bilan 2021			
Poste EU QUAI DE GAILLON	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	277	127	404 h (1.1 h/jour)
Energie annuelle			6773 Kwh
Investissements réalisés en 2021			
Prévision 2022	Remplacement des trappes		

HERBLAY Bilan 2021			
Poste EU ALLEE DU PARC	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	48	43	91 h (0.25 h/jour)
Energie annuelle			321 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			

HERBLAY Bilan 2021			
Poste EU LA TRAVERSIERE	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	Système sans compteurs		
Energie			
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			
Observations	Poste en ligne fonctionnement sans bache (système DIP)		

HERBLAY Bilan 2021			
Poste EU QUAI DU GENIE	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	351	569	920 h (2.5 h/jour)
Energie			Pas de relevé
Investissements réalisés en 2021	Remplacement d'une pompe		
Prévision 2022			

HERBLAY		Bilan 2021	
Poste EU LES BAYONNES	Pompe n°1	Pompe n°2	Total
Temps de fonctionnement (en h)	490	236	726h (1,98 h/jour)
Energie annuelle			10 363 Kwh
Investissements réalisés en 2021	0		
Prévision 2022			

Ensemble des postes		Bilan 2021	
Energie annuelle			255 713 Kwh



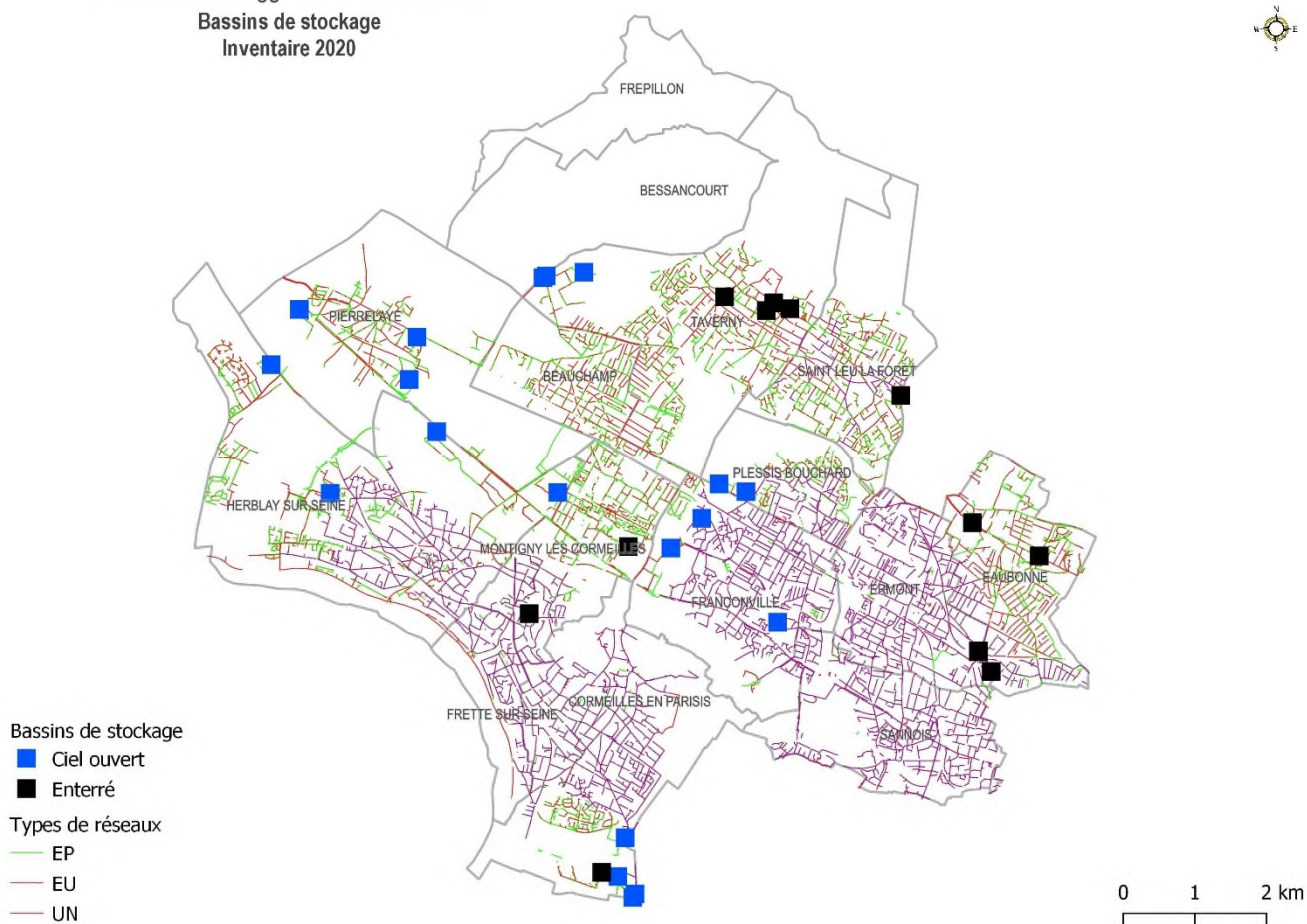
3. Bassins de stockage Eaux Pluviales

L'inventaire initial comprend 30 bassins délégués sur le périmètre CAVP.

Des bassins complémentaires sont en cours d'intégration dans le périmètre à la date du présent rapport.

Communauté d'Agglomération Val Parisis

Bassins de stockage
Inventaire 2020





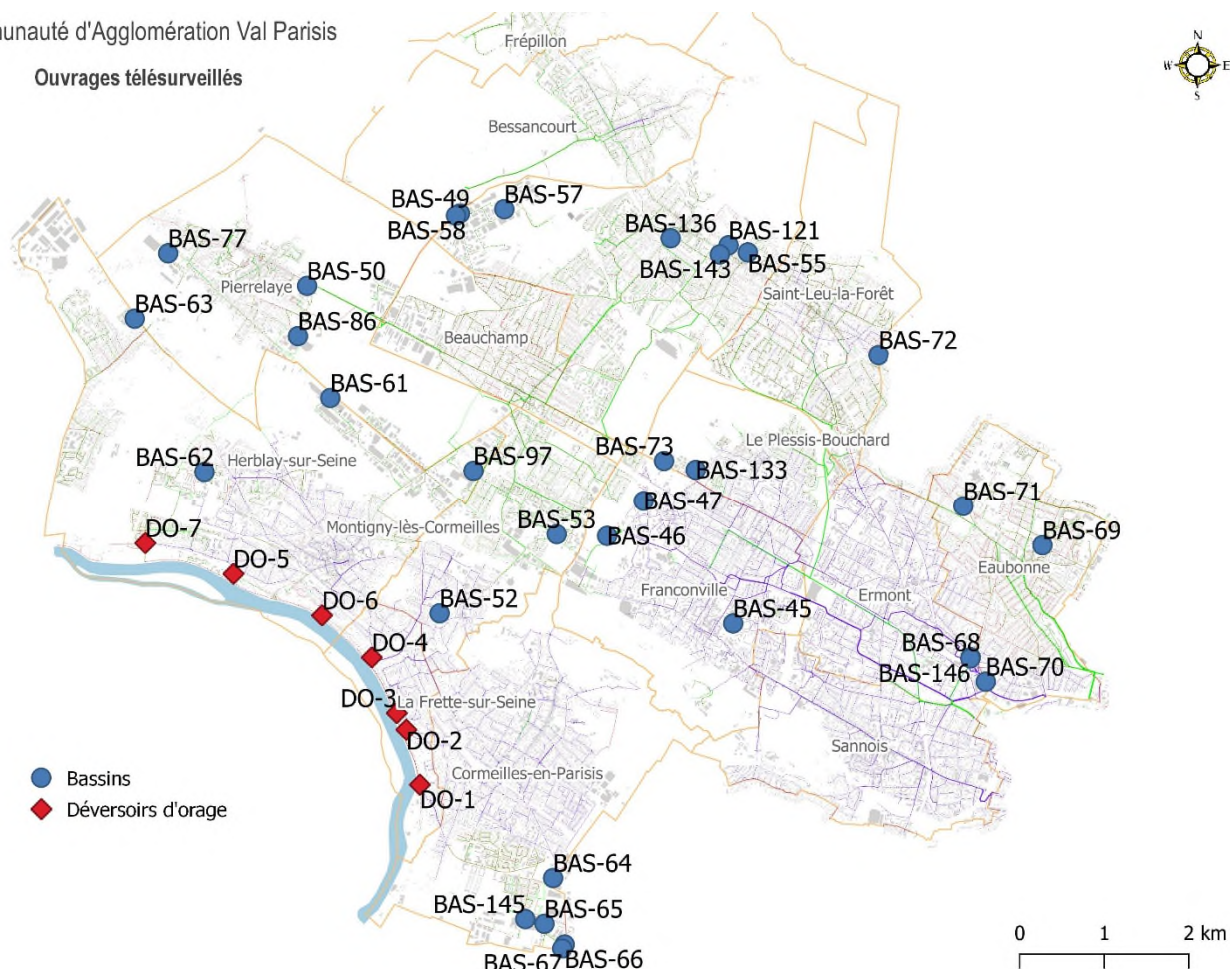
Site_nom	Type_bassin	Adresse	Ville
Bassin Juliette MONNIER	ciel ouvert	rue juliette Monnier	Pierrelaye
Bassin des vignes	ciel ouvert	rue des vignes/Rue Beauregard	Pierrelaye
Bassin ZI OUEST	ciel ouvert	route d'Eragny	Pierrelaye
Bassin des Glaises	Enterré	Rue des Glaises /Impasse du Chaudron	Montigny les Cormeilles
Bassin Eugene Delacroix	Enterré	Place Eugene Delacroix	Montigny les Cormeilles
Bassin des Jollis	Enterré	Ruelle des Jollis	Taverny
Bassin de la tuyolle	Enterré	Ruelle de la tuyolle	Taverny
Bassin des Chataigniers	ciel ouvert	Avenue des Chataigniers	Taverny
Bassin Rue de Paris	Enterré	face au 120 Rue de Paris	Taverny
Bassin Condorcet	ciel ouvert	Rue Condorcet	Taverny
Bassin Benoit Dubost	ciel ouvert	allée Benoit Dubost	Taverny
Bassin de la Gare	Enterré	Gare de Taverny	Taverny
Bassin René Coty	ciel ouvert	Rue René Coty	Herblay
Bassin Paul Langevin	ciel ouvert	Rue Paul Langevin	Herblay
Bassin des Fougères	ciel ouvert	Rue des Fougères	Herblay
Bassin Chemin de Pontoise	ciel ouvert	Chemin de Pontoise	Herblay
Bassin Aerokart	ciel ouvert	Boulevard du Bois Rochefort	Cormeilles en Parisis
Bassin du Bas des Indes	Enterré	chemin du bas des Indes	Cormeilles en Parisis
Bassin Bois Rochefort Aubade	ciel ouvert	Zac des Bois Rochefort	Cormeilles en Parisis
Bassin Bois Rochefort Burger	ciel ouvert	Zac des Bois Rochefort	Cormeilles en Parisis
Bassin du Parisis	Enterré	Boulevard du Parisis	Cormeilles en Parisis
Bassin General Leclerc	Enterré	Rue du General Leclerc	Ermont
Séparateur de la Gare	Enterré	ZAC de la Gare	Ermont
Bassin de Paris	Enterré	Rue de Paris/Route de Margency	Eaubonne
Bassin Coudert	Enterré	Rue Henri Coudert/Rue des Bouquinvilles	Eaubonne
Bassin de St Leu	Enterré	Route de st Leu /Rue de Saint Prix	Eaubonne
Bassin Edith Cavell	Enterré	Rue Edith Cavell	Saint Leu la Forêt
Bassin Jules Cesar	ciel ouvert	Chaussée Jules Cesar	Le Plessis Bouchard
Séparateur des Colonnes	ciel ouvert	ZAE des Colonnes	Le Plessis Bouchard
Bassin Charles de Gaulles	ciel ouvert	Rue Charles de Gaulles	Le Plessis Bouchard



4. Déversoirs d'orages et autosurveillance

7 déversoirs d'orages ont pu être identifiés sur le périmètre CAVP.
Deux déversoirs d'orage sont instrumentalisés.

Communauté d'Agglomération Val Parisis
Ouvrages télé-surveillés



L'autosurveillance et le diagnostic permanent sont installés, et un premier Bilan sur l'année 2021 a pu être édité.



a) Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte

Au cours de l'année 2020, les déversoirs d'orage rue Jean Allemane à Herblay et Rue Pasteur à la Frette Sur Seine ont été équipés et étalonnés.

D'après les mesures extraites du bilan, les volumes totaux annuels déversés en 2021 dans le milieu naturel sont les suivants :

- ↗ DO Pasteur : 48 668 m³ rejeté par temps pluie
- ↗ DO Jean Allemane : 74 666 m³ rejeté par temps pluie

b) Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte

Des préleveurs ont été installés et étalonnés fin 2020. Les échantillons ont été envoyés au Laboratoire Départemental du Val d'Oise.

Ces échantillonnage et calibrage ont donné les valeurs respectives suivantes de charge de pollution :

- ➔ **DO Pasteur :**
- MES = 0,020 mg/L
 - DCO = 0,054 mg/L
 - DB05 = 0,011 mg/L
 - NTK = 0,006 mg/L

- ➔ **DO Jean Allemane :**
- MES = 0,020 mg/L
 - DCO = 0,029 mg/L
 - DB05 = 0,005 mg/L
 - NTK = 0,003 mg/L

Aussi, d'après les mesures extraites du bilan, les charges totales de pollution déversées en 2021 dans le milieu naturel sont les suivantes :



D0 Pasteur :

- MES = 973,36 kg
- DCO = 2 628,07 kg
- DB05 = 535,35 kg
- NTK = 292,01 kg



D0 Jean Allemane :

- MES = 1 493,32 kg
- DCO = 2 165,31 kg
- DB05 = 373,33 kg
- NTK = 224,00 kg

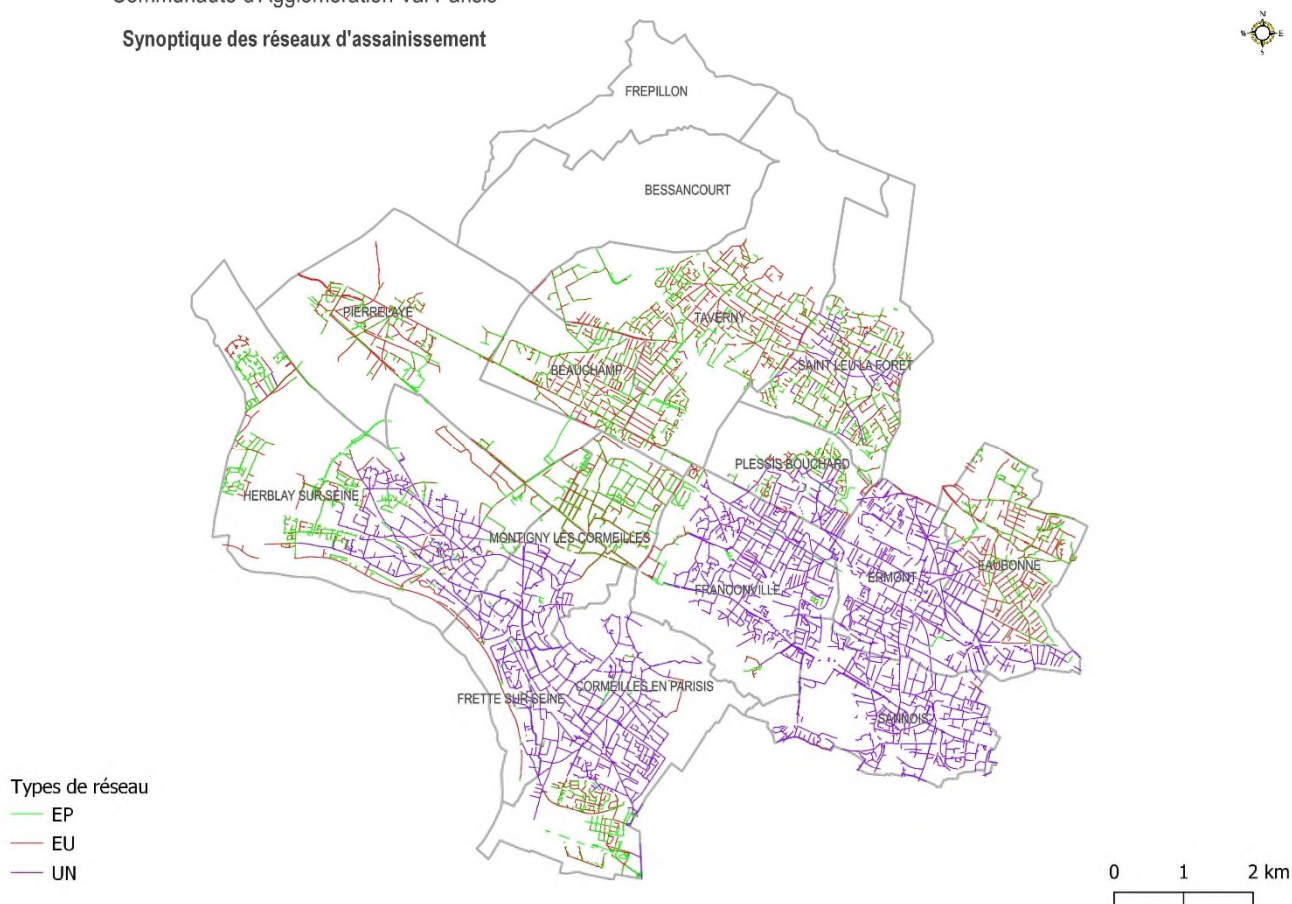


5. Synoptique du Réseau d'Assainissement

a) Réseaux d'assainissement

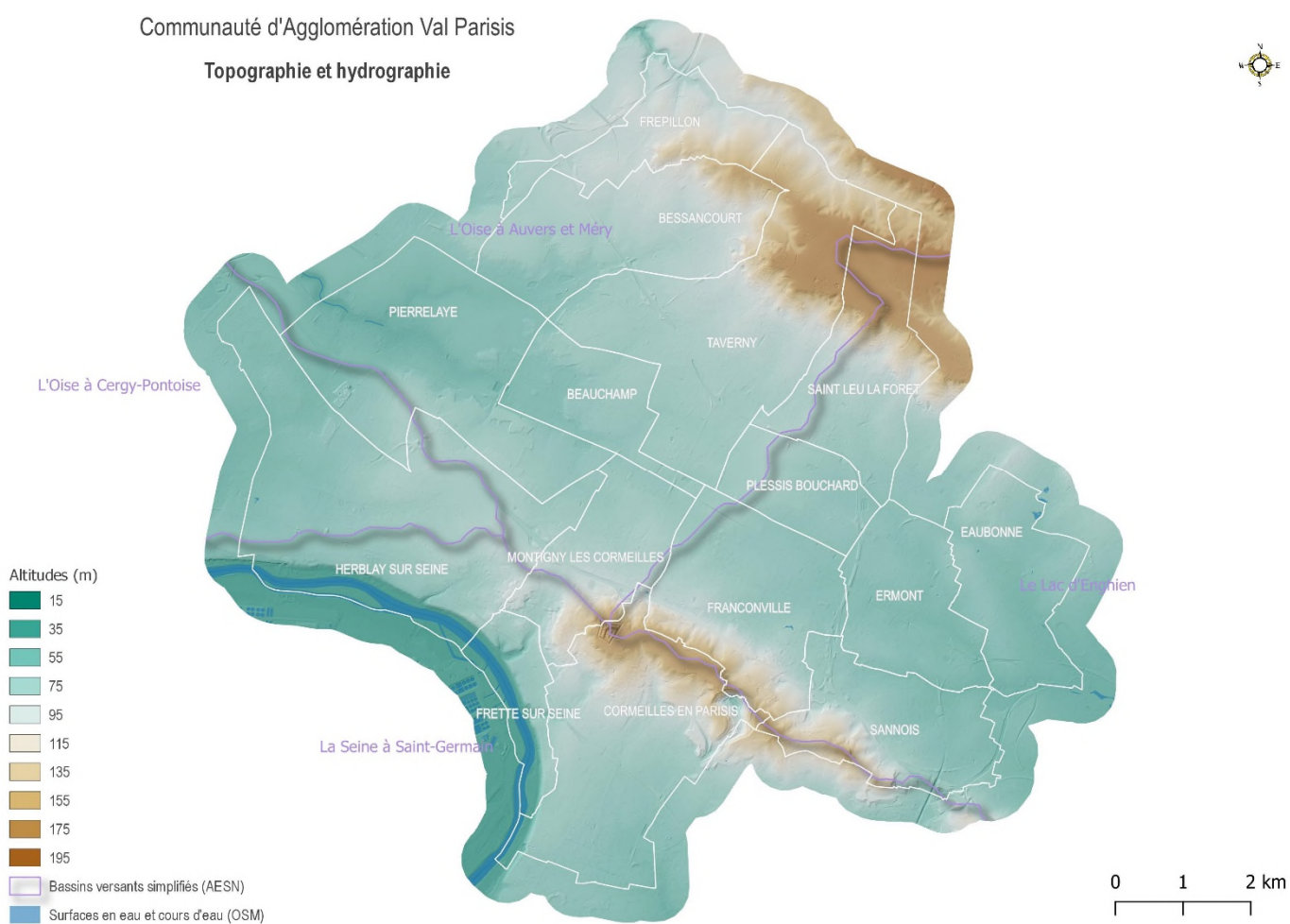
Communauté d'Agglomération Val Paris

Synoptique des réseaux d'assainissement





b) Topographie et Hydrographie

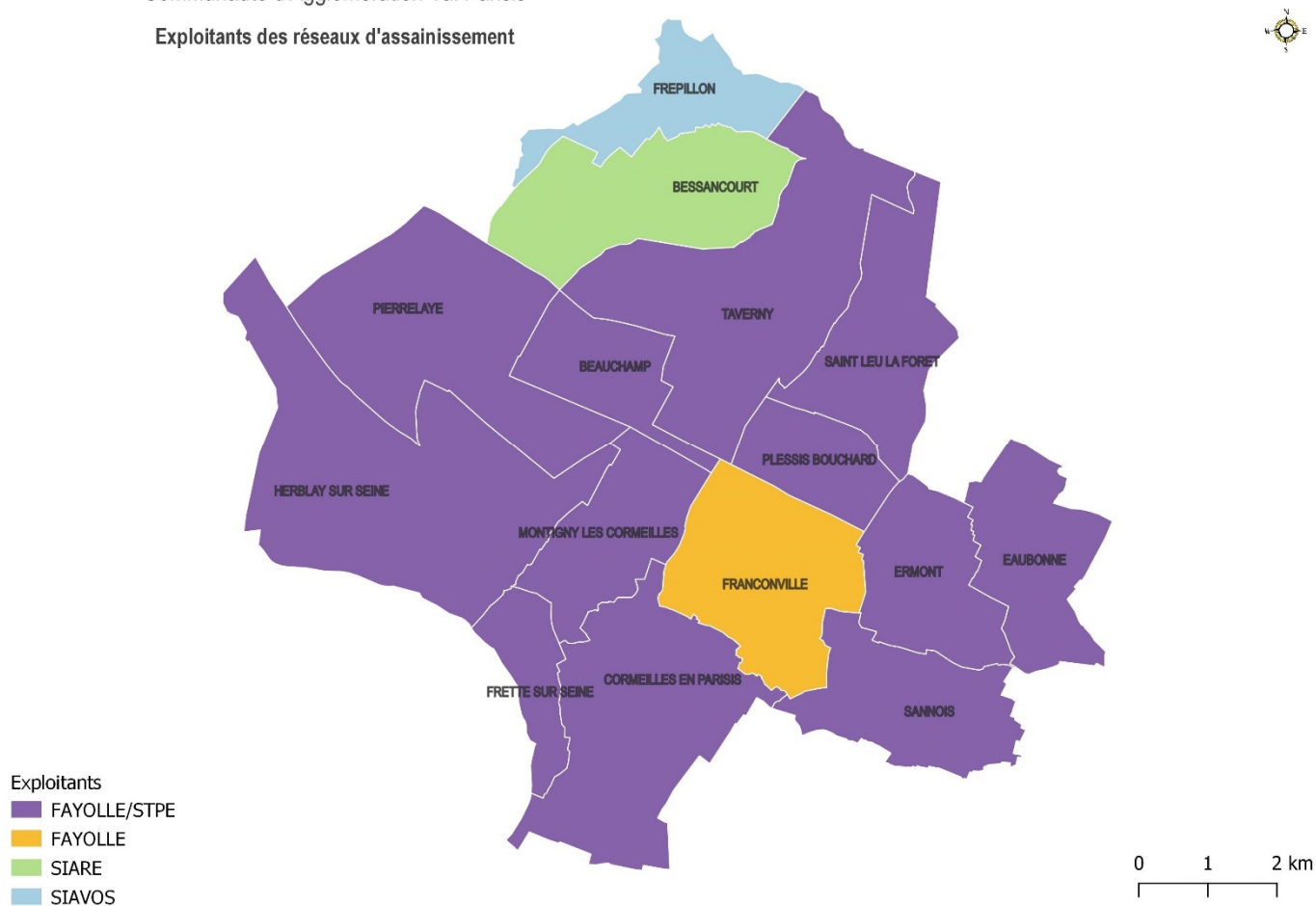




c) Sectorisation des Exploitants de réseaux sur l'ensemble de l'Agglomération

Communauté d'Agglomération Val Paris

Exploitants des réseaux d'assainissement





II. ACTIVITE DU SERVICE



A. Assiette de facturation

Assiette de facturation	2021 (en m3)
Volume Eau facturé	10 902 613
Volume Assaini	10 831 086
Dégrèvement pour fuites d'eau /annulations	83 777
Volume Reversé	10 742 676

	Volume Eau facturé	Volume Assaini	Volume Net facturé	Fuites
Commune				
Beauchamp	448 253	441 686	439 701	1 895
Cormeilles en Parisis	1 220 637	1 349 755	1 338 358	14 184
Eaubonne	1 204 437	1 166 909	1 161 164	3 325
Ermont	1 413 722	1 388 448	1 386 301	1 914
Herblay	1 395 326	1 325 412	1 313 013	6 601
La Frette sur Seine	219 064	213 260	195 884	17 338
Le Plessis Bouchard	342 910	338 325	336 953	1 240
Montigny les Cormeilles	962 238	954 345	952 794	1 559
Pierrelaye	487 602	481 575	475 743	5 768
Saint Leu la Foret	713 136	703 903	693 398	10 457
Sannois	1 227 212	1 215 771	1 208 866	7 544
Taverny	1 268 076	1 251 697	1 240 501	11 952
Total	10 902 613	10 831 086	10 742 676	83 777



B. Fonctionnement du réseau

1. Volume collecté

Faute de mesures, le volume d'eaux usées collecté est considéré proche du volume facturé.

Ce volume est de 10 742 676 m³ pour l'année 2021.

- Dégrèvement pour fuite et consommation non prélevée sur le réseau 83 777 m³



2. Linéaires curés (par nature de réseaux et localisation)

En 2021, **140 730 ml** de réseaux ont été curés.

Le groupement FAYOLLE-STPE fait appel aux prestataires SANET et EAV pour ces opérations.

a) Curage par ville

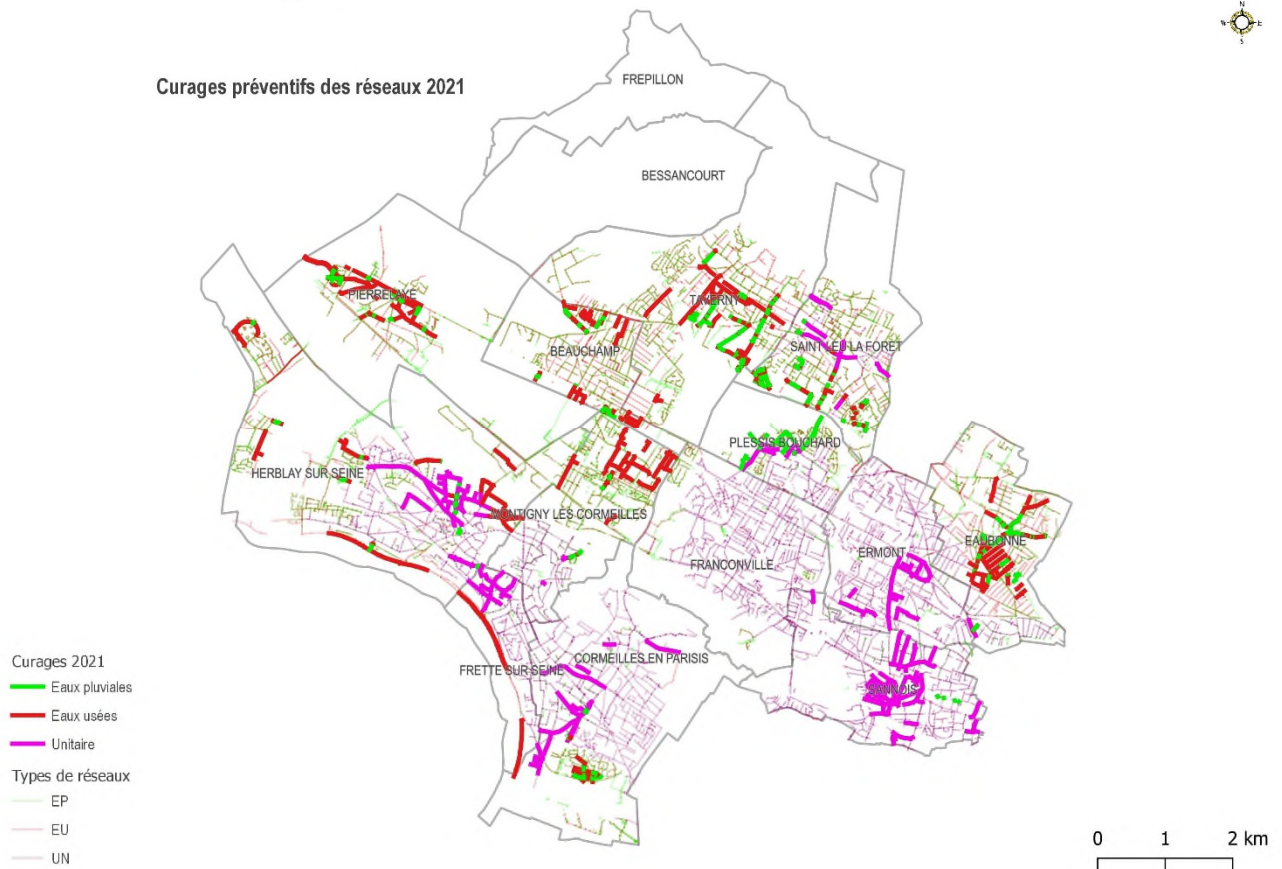


Villes	Réseau EU	Réseau EP	Réseau Unitaire	Total
Beauchamp	2 320	2 255		4 575
Cormeilles en Parisis	6 375	4 410	9 135	19 920
Eaubonne	8 563	3 325	410	12 298
Ermont	135	675	15 378	16 188
Herblay	7 517	7 120	8 450	23 087
La Frette Sur Seine	3 185	192	1 904	5 281
Le Plessis Bouchard	1 535	1 250	1 540	4 325
Montigny les Cormeilles	4 575	5 186	553	10 314
Pierrelaye	6 047	3 602		9 649
St Leu La Forêt	5 262	5 207	2 784	13 253
Sannois		75	21 177	21 252
Taverny	558	30		588
Total 2020	46 072	33 327	61 331	140 730



b) Géo localisation des réseaux curés

Communauté d'Agglomération Val Paris





3. Linéaires inspectés (par nature de réseaux et localisation)

En 2021, **132 493 ml** de réseaux ont été inspectés.

a) Listing par ville



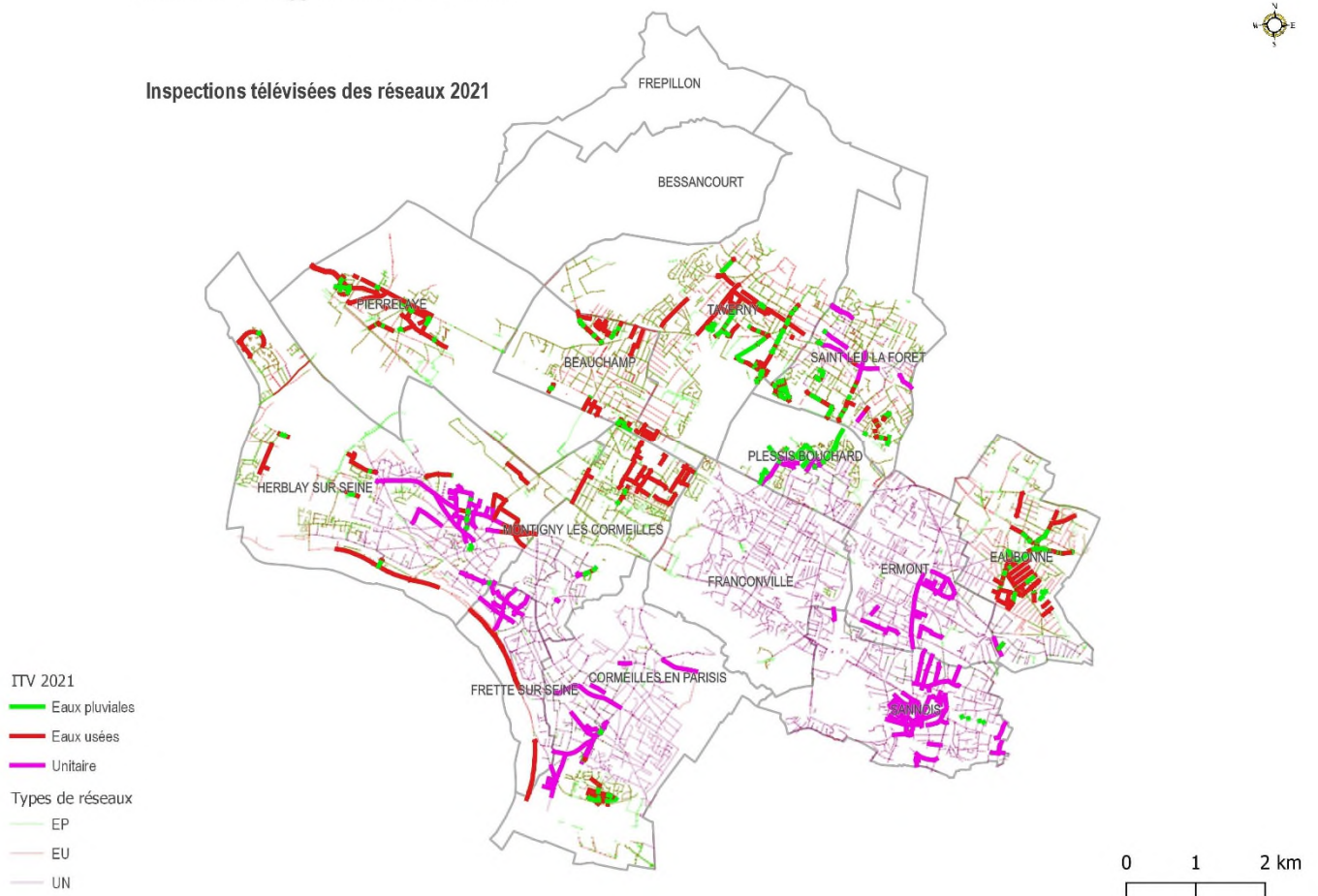
Villes	Réseau EU	Réseau EP	Réseau Unitaire	Total
Beauchamp	2 210	1 405		3 615
Cormeilles en Parisis	5 027	4 070	9 255	18 352
Eaubonne	8 278	3 315	410	12 003
Ermont	135	675	14 702	15 512
Herblay	7 517	6 320	8 225	22 062
La Frette Sur Seine	2 532	216	1 934	4 682
Le Plessis Bouchard	1 535	1 250	1 490	4 275
Montigny les Cormeilles	4 524	4 275	176	8 975
Pierrelaye	5 987	3 502		9 489
St Leu La Forêt	4 847	4 727	2 784	12 358
Sannois			21 012	21 012
Taverny	128	30		158
Total 2021	42 720	29 785	59 988	132 493



c) Géo localisation des réseaux inspectés

Communauté d'Agglomération Val Parisis

Inspections télévisées des réseaux 2021





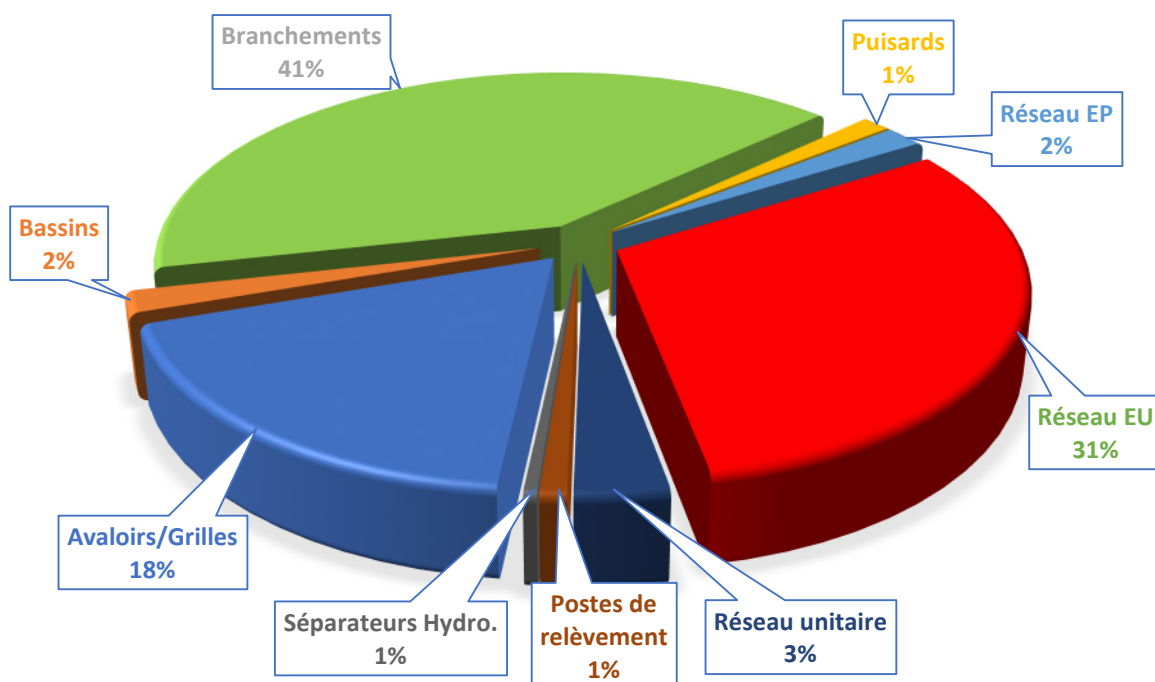
4. Suivi des débordements, inondations, et nombre dégorgements

En 2021, le groupement FAYOLLE/STPE est intervenue à 222 reprises pour des opérations de dégorgements. La décomposition des interventions de dégorgements par type d'ouvrage, est la suivante :

Ouvrages	Quantité	Répartition
Avaloirs/Grilles	40	18%
Bassins	4	2%
Branchements	92	41%
Puisards	3	1%
Réseau EP	4	2%
Réseau EU	69	31%
Réseau unitaire	7	3%
Postes de relèvement	2	1%
Séparateurs Hydro.	1	0%
Total	222	100%



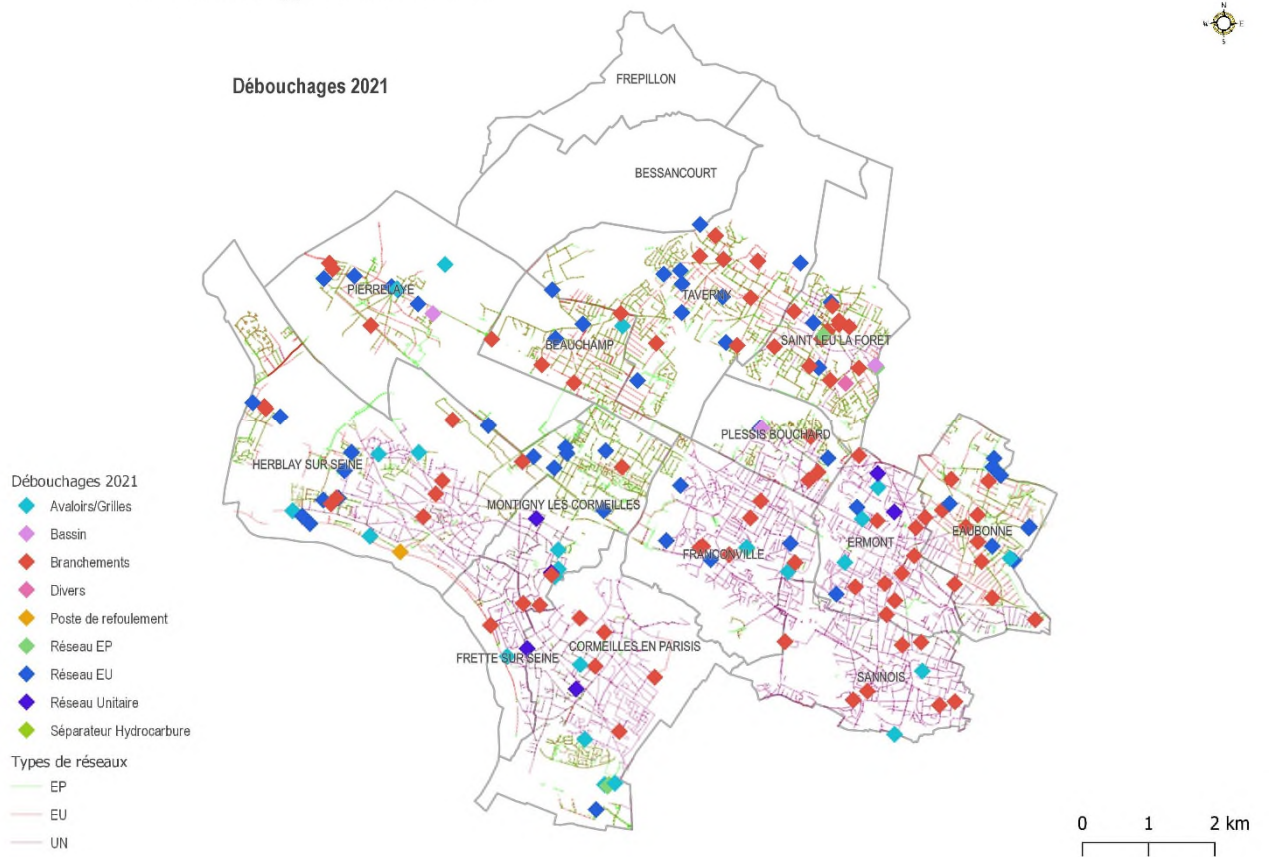
RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE DÉGORGEMENTS PAR TYPE D'OUVRAGE



Cartographie des interventions de dégorgements



Communauté d'Agglomération Val Paris

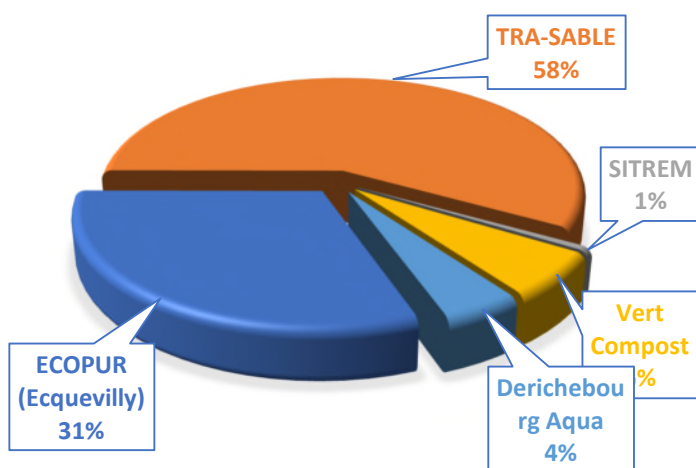




5. Suivi des déchets (en tonnage de boues)

Tout au long de l'année, les déchets de curage sont acheminés en centre de traitement, essentiellement à ECOPUR et TRA-SABLE, en fonction de la nature des déchets.

ELIMINATIONS DES DÉCHETS PAR CENTRES DE TRAITEMENT EN 2021



Centre de traitement	Année 2021
ECOPUR (Ecquevilly)	182,65
TRA-SABLE	345,93
SITREM	3,35
Vert Compost	37,44
Derichebourg Aqua	27
TOTAL	596,37

OUVRAGES	TRASABLE	ECOPUR	SITREM	Vert Compost	Derichebourg	TOTAL
Avaloirs/Grilles/	108,05	15,27				123,32
Bassins	46,72			32,22		78,94
Branchements		2,66				2,66
Chambres à sable	32,66	11,5				44,16
Postes de relèvements	19,58	60			27	106,58
Réseau EP	29,54	26,42	3,35			59,31
Réseau EU	66,6	37,66				104,26
Réseau Unitaire	42,78	22,06		5,22		70,06
Séparateurs Hydro.		7,08				7,08
BILAN	345,93	182,65	3,35	37,44	27	596,37



6. Suivi des points Noirs

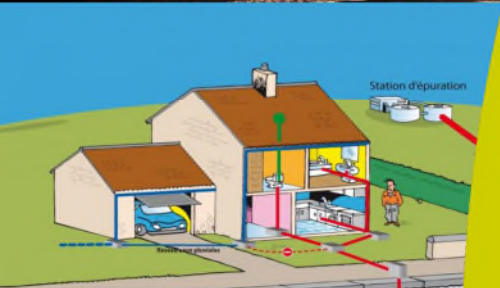
Au-delà de plus de 3 interventions par an localisées sur le même site, nous répertorions ce site comme **POINT NOIR**.

Une attention plus particulière est alors portée sur ces sites.

En 2021, les points suivants ont fait l'objet d'au moins 3 interventions :

Adresse	Ville	Ouvrages	Nb d'inter.	Observations
Avenue Jean Allemane	HERBLAY	Réseau EU/Branchements	3	Débouchages multiples- Réparation du réseau
Boulevard du Havre	HERBLAY	Réseau EU	3	Débouchages et Curages fréquents – Graisses en abondance
Quai de la Gare	LA FRETTE SUR SEINE	Poste de relèvement	>10	Surcharge hydraulique
Les Lilas	LA FRETTE SUR SEINE	Poste de relèvement	>10	Surcharge hydraulique

Les ouvrages sont souvent en surcharge hydraulique et nous le constatons lors d'épisodes orageux, avec des mises en charge régulières sur les postes de relèvement.



C. Moyens mis en œuvre par le Délégataire

1. L'intérêt du Groupement

Afin d'assurer au mieux les missions du service Public de l'Assainissement de la Communauté d'Agglomération de Val Parisis, et dans un souci d'efficacité et d'efficience, les sociétés Fayolle et STPE se sont unies en groupement. Fayolle se porte dès à présent comme mandataire du contrat, vis-à-vis de STPE, son cotraitant.

Fayolle s'engage à coordonner les opérations et les missions relatives au marché entre son propre service et celui de la société STPE, afin de s'assurer que le travail soit effectué dans le cadre des prescriptions imposées par la Communauté d'Agglomération de Val Parisis.

Fayolle se place comme interlocuteur principal à l'égard de la Communauté d'Agglomération de Val Parisis, et s'engage à transmettre toutes les informations nécessaires à son cotraitant.

Cette cotraitance vise à proposer une prestation plus cohérente à l'échelle du territoire, en permettant de mettre en commun les moyens humains et matériels des deux sociétés, et d'encourager la réunion des savoir-faire.





2. Fonctionnement

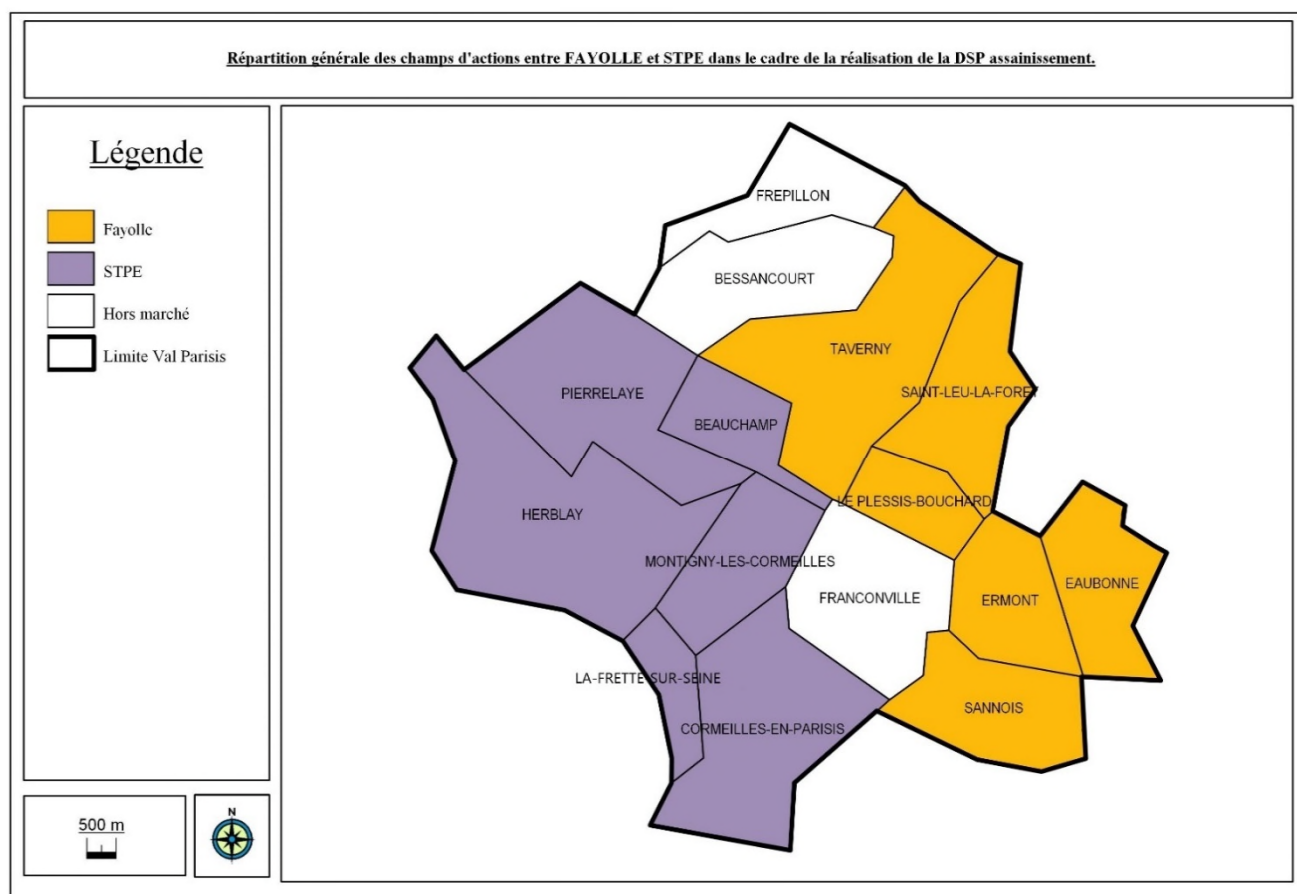
Fayolle et STPE sont deux entreprises locales ayant des valeurs communes et exerçant sur le même territoire depuis des décennies.

Nos métiers sont quasi identiques, avec des spécialisations quelques fois plus prononcées pour l'un que pour l'autre avec par exemple la gestion de délégations de services publics déjà présent chez Fayolle, et une grande maîtrise des ouvrages électromécaniques et l'entretien des bassins pour STPE.

Nous avons donc décidé d'appliquer le fonctionnement suivant en fonction du type de prestations, et selon une répartition géographique pour les compétences communes.

Prestations	FAYOLLE	STPE
Accueil, contact et service client		
Gestion et suivi technique	Selon répartition Géographique, voir Carte	
Astreintes		
Sensibilisation/Communication		
Gestion des DR/DICT		
SIG		
Entretien des Postes et Bassins		
Entretien des vannes, pluviomètres, séparateurs		
Autosurveillance	Selon répartition géographique, voir Carte	
Suivi Pathologique des ouvrages		
Travaux d'entretien et de renouvellement		
Création de branchements neufs		
Contrôles de conformité et gestion ANC		
Suivi Administratif		

Ci-après la répartition géographique



3. Activités sous-traitées

Dans le cadre du présent marché, nous sous-traitons les activités de Curage, Inspection télévisée, ainsi que la dératization des réseaux, aux sociétés SANET et EAV.

Ces prestataires intervenaient déjà sur le territoire du Val de Paris avant la mise en place de la Délégation de Service public, et ont une bonne maîtrise des ouvrages existants.

Néanmoins le Groupement Fayolle/STPE reste garant des activités sous-traitées, qui sont bien évidemment suivies et encadrées par nos agents sur le terrain.



4. Implantation locale

Le groupement Fayolle et STPE, assisté par leurs sous-traitants SANET et EAV, profitent d'une implantation stratégique pour intervenir confortablement sur tout le territoire du Val de Paris.

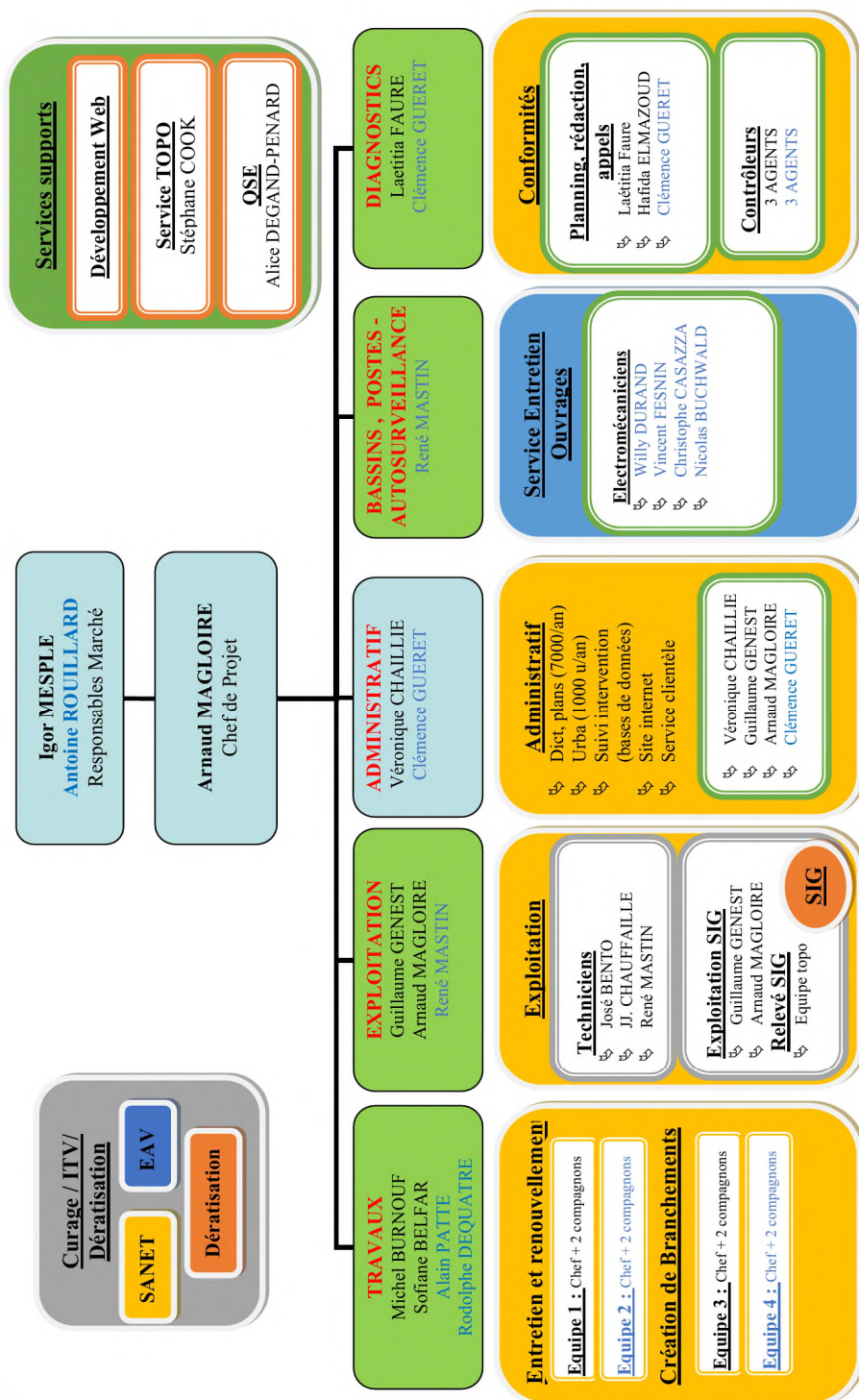
Carte d'implantation des agences et bases vies





5. Les moyens humains

a) Organigramme du Service spécifique au présent marché



Personnel Fayolle Personnel STPE



b) Techniciens réseaux et agents de Permanence

Le service d'intervention est composé de six agents terrain affectés sur le marché, associé à un service électromécanique.

Le service assure une astreinte 24h/24 et 365 jours par an, par des rotations hebdomadaires de permanence entre les agents. Une permanence d'encadrement est également assurée tout au long de l'année.

Les agents intervenant sur le marché sont les suivants :

- Monsieur LOMBARDELLI
- Monsieur CHAUFFAILLE
- Monsieur BENTO
- Monsieur DESOUSA
- Monsieur MASTIN
- Monsieur MARTIN

Ces agents font preuve d'une grande polyvalence, permettant d'assurer, les contrôles de branchements, industriels, opérations de maintenance sur ouvrage ainsi que les premières interventions de travaux et de mise en sécurité (Balisage, Scellement, débouchage manuel...) dans l'attente des équipes travaux.

Les agents sont responsables sur le terrain des interventions en cours, effectuées par les équipes travaux, comme par le sous-traitant (Curage, ITV).

Le temps de présence effective des agents sur la commune sera déterminé en fonction des besoins du service, et leur astreinte sera permanente (jours, nuits, week-ends et jours fériés)

c) Un Service Électromécanique

Les agents affectés au marché sont les suivants :

- CASAZZA Christophe
- Willy DURAND
- BUSCHWALD Nicolas
- FESNIN Vincent
- Monsieur DOS ANJOS.
- Monsieur RIALET



Les principales fonctions des électromécaniciens sont les suivantes :

- Participation aux fonctions effectuées par les agents
- Vérification et contrôle hebdomadaire des installations électriques et mécaniques, notamment sur les postes de relevage, dégrilleurs et bassins de rétention.
- Entretien et réparation des équipements électromécaniques (Pompes, vannes...)
- Établissement d'un bilan sur le temps de fonctionnement des ouvrages, analyse les insuffisances et propose des solutions quant à l'amélioration du rendement des équipements.
- Paramétrage, dépannage et suivi des installations de télégestion.

d) Un Service Travaux

Nos moyens internes en termes de travaux nous permettent une réactivité sans comparaison, avec une grande flexibilité quant à la composition de nos équipes.

Sous la conduite de travaux de **Messieurs BURNOUF Michel, PATTE Alain, BELFAR Sofiane ou encore Rodolphe DEQUATRE**, les équipes travaux type DSP, pour les travaux courants, seront composées d'un chef de chantier assisté par deux compagnons. Autant d'équipes que nécessaires sont mobilisées simultanément en fonction des désordres constatés.

Ces équipes peuvent être spécialement dévolues aux travaux de renouvellement et de création sur les 12 communes comprises dans le présent marché.

Les effectifs sont complétés par des moyens humains supplémentaires en fonction de l'ampleur et de la nature des interventions.



e) **Les moyens matériels :**

- Les dépôts de Soisy-sous-Montmorency et de Saint Ouen l'Aumône :

Le groupement possède un parc matériel pour intervenir sur tous les types de chantier d'assainissement. Le matériel est entretenu dans ses ateliers de maintenance en veillant tout particulièrement à sa conformité, à la réglementation et son aspect extérieur.

- Autres moyens :

SIG : Le réseau d'assainissement est cartographié sur un logiciel « ARCGIS », couplé à une base de données contenant toutes nos interventions sur le périmètre délégué. Cela permet de mieux cibler nos actions et de cartographier nos interventions.

Logiciel et Télésurveillance TOPKAPI : Les postes de relevage sont équipés de télégestion. Le logiciel permet de détecter immédiatement à distance tout dysfonctionnement.



6. **FAYOLLE-STPE, à l'écoute des Usagers**

Le groupement a à cœur de fournir aux usagers un service de qualité, cela passe notamment par la qualité de l'information fournie, la réactivité des interventions et l'écoute des besoins.

Nos agents doivent donc être joignables 24h sur 24 et 7 jours sur 7, pour des échanges personnalisés.

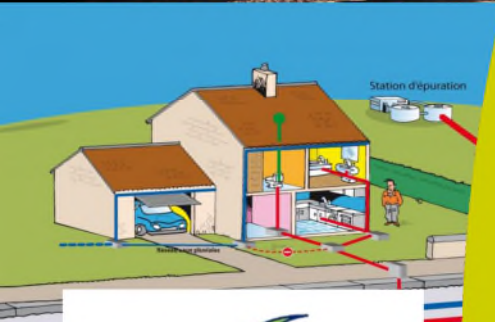
Par conséquent, la collectivité et les usagers de la commune ont à leur disposition :

Un centre d'appels

Il s'agit d'une plate-forme d'accueil téléphonique basée sur notre siège de Soisy-Sous-Montmorency offrant aux clients la possibilité de s'informer, prendre rendez-vous avec un technicien, déposer une réclamation, demander une intervention d'urgence...

Un service d'urgence 24h/24

En dehors des heures ouvrées, les appels d'urgence sont immédiatement pris en charge par nos services d'astreinte à tout heure du jour et de la nuit et 365 jours / an, pour des problèmes de casses de canalisations, de dépannage d'installations en défaut, de débouchage de branchements d'assainissement...



D. Renouvellement

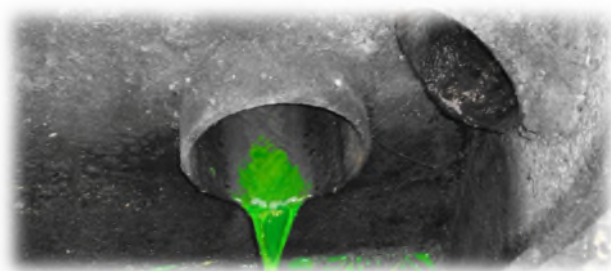
En 2021, 54 opérations de renouvellement ont été conduites sur le périmètre délégué.

Villes	Avaloirs	Postes/DO/ Bassins	Réseau	Branchements	Regards
Beauchamp					1
Cormeilles en Parisis	1				
Eaubonne				2	3
Ermont	2		1	1	4
Herblay	9	3	3	1	4
La Frette Sur Seine		1			1
Le Plessis Bouchard				1	
Montigny-lès-Cormeilles	4	2			5
Pierrelaye					2
St Leu La Forêt					1
Taverny		1		1	
Total année 2021	16	7	4	6	21





E. Les Contrôles de Conformité



Au cours de l'année 2021,

5 354 contrôles de conformités ont été réalisés.



Ville	Nb de contrôles	Non conforme	Pourcentage de NC
BEAUCHAMP	210	114	54%
CORMEILLES EN PARISIS	586	196	33%
FRANCONVILLE*	697	67	10%
EAUBONNE	508	136	27%
ERMONT	456	81	18%
HERBLAY SUR SEINE	655	321	49%
LA FRETTE SUR SEINE	132	72	55%
LE PLESSIS BOUCHARD	193	50	26%
MONTIGNY LES CORMEILLES	345	131	38%
PIERRELAYE	175	76	43%
SAINT LEU LA FORÊT	362	120	33%
SANNOIS	493	106	22%
TAVERNY	542	149	27%
Total	5 354	1 619	30%

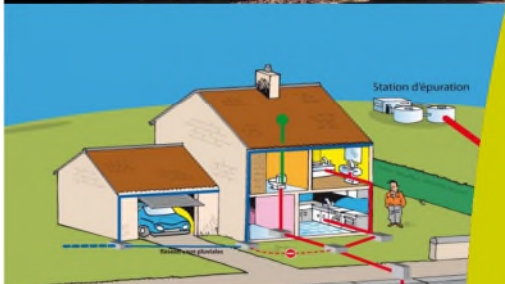
*Hors périmètre de la DSP du Valparisis

La très grande majorité des contrôles de conformité sont obligatoires lors des mutations.

Lorsque le rapport signifie une non-conformité des installations :

- Sur les villes de Cormeilles-en-Parisis et Montigny-lès-Cormeilles, la mise en conformité est obligatoire par le vendeur avant la vente : elle est quasiment faite à 99,9 % ;
- Sur les autres communes, le règlement d'assainissement impose une mise en conformité dans un délai de six (6) mois à partir de la remise du rapport de visite. La plupart des vendeurs réalisent les travaux de mise en conformité avant la vente également (insistance des notaires ou des acheteurs).

Pour les immeubles, lorsque les non-conformités concernent la copropriété et non le propriétaire de l'appartement, un courrier est systématiquement envoyé à la copropriété pour leur demander la mise en conformité des installations communes.



F. Autres travaux et Liste des interventions par type

Le tableau suivant résume le nombre d'interventions réalisées par nature et ouvrage





1. Listing des interventions par ouvrages et par type

Ouvrages	Nombre	Unités	Traitement des boues (en T)
Avaloirs/Grilles			
Calage tampon	2	u	
Curage préventif	20 642	ml	103,26 T
Débouchage	40	u	20,06 T
Renouvellement	16	u	
Tx de mise en sécurité	2	u	
Tx de Réparation	18	u	
Vérification	27	u	
Bassin			
Entretien	9	u	68,7 T
Débouchage	4	u	10,24 T
Vérification	1	u	
Branchements			
Création	84	u	
Curage linéaire	19	ml	
Débouchage	92	u	2,66 T
Inspection caméra	11	ml	
Entretien	1	u	
Renouvellement	6	u	
Tx de Réparation	6	u	
Travaux d'urgence	1	u	
Vérification	134	u	
Repérage	7	u	
Chambres à sable			
Entretien/Curage	7	u	44,16 T
Déversoir d'orage			
Entretien	8	u	



Divers			
Débouchage	3	u	
Gargouille			
Création	1	u	
Vérification	4	u	
Poste de refoulement			
Débouchage	2	u	33,98 T
Entretien	20	u	72,6 T
Travaux de réparation	1	u	
Vérification	3	u	
Renouvellement	7	u	
Regards			
Calage Tampon	28	u	
Création	3	u	
Entretien	4	u	
Renouvellement	21	u	
Travaux de réparation	16	u	
Vérification	17	u	
Autres	11	u	
Réseau EP			
Curage linéaire	33 327	ml	59,31 T
Débouchage	4	u	
Inspection caméra	29 785	ml	
Modification	1	u	
Renouvellement	2	u	
Tx de Réparation	2	u	
Vérification	15	u	
Autres	1	u	
Réseau EU			
Curage linéaire	46 072	ml	104,26 T



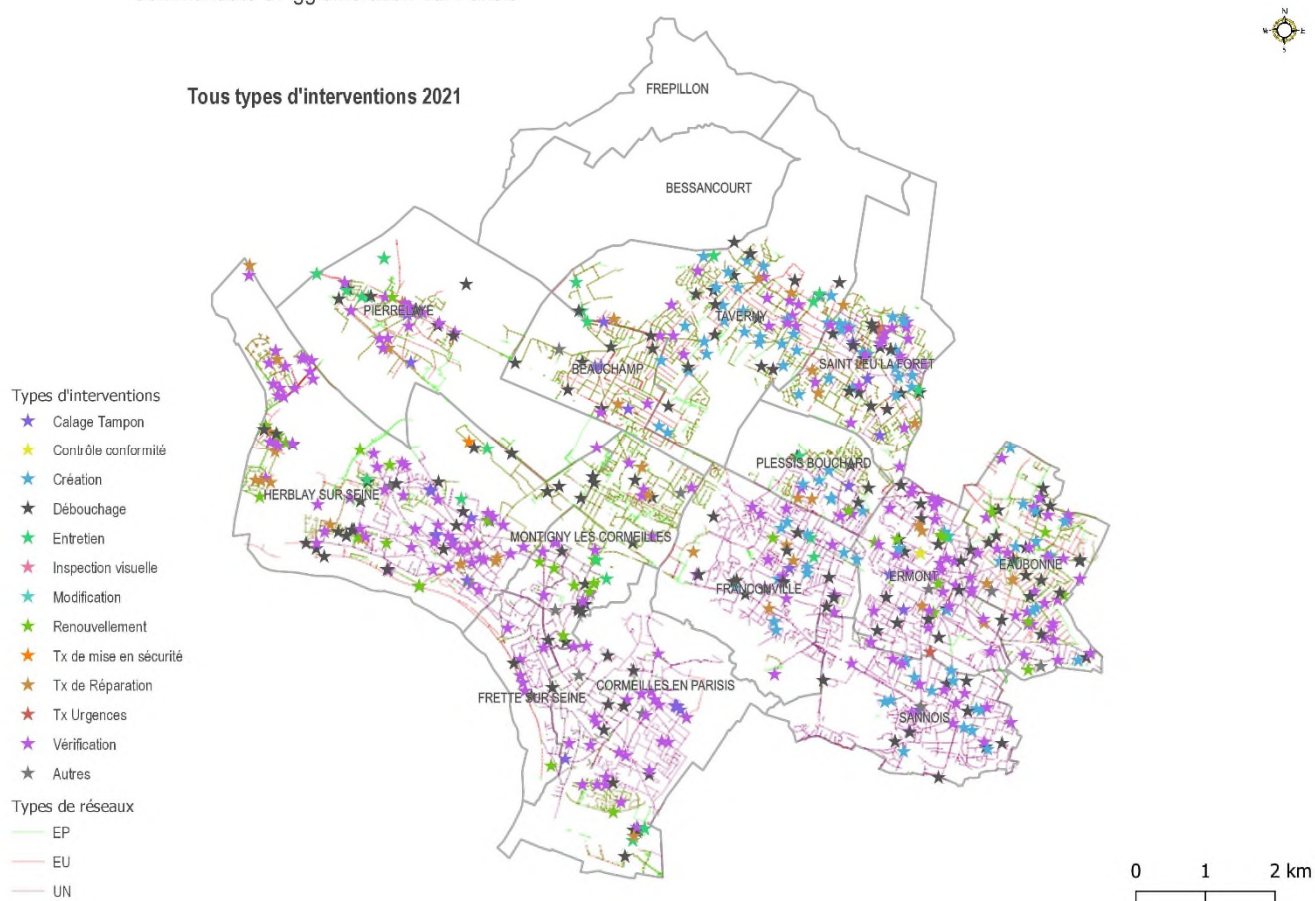
Débouchage	69	u	
Inspection caméra	42 720	ml	
Renouvellement	2	u	
Tx de Réparation	2	u	
Travaux d'urgence	1	u	
Vérification	19	u	
Réseau Unitaire			
Curage linéaire	61 331	ml	70,06 T
Débouchage	7	u	
Inspection caméra	59 988	ml	
Vérification	26	u	



3. Cartographie des travaux réalisés sur le périmètre VALPARISIS

a) Interventions par types de prestations

Communauté d'Agglomération Val Paris

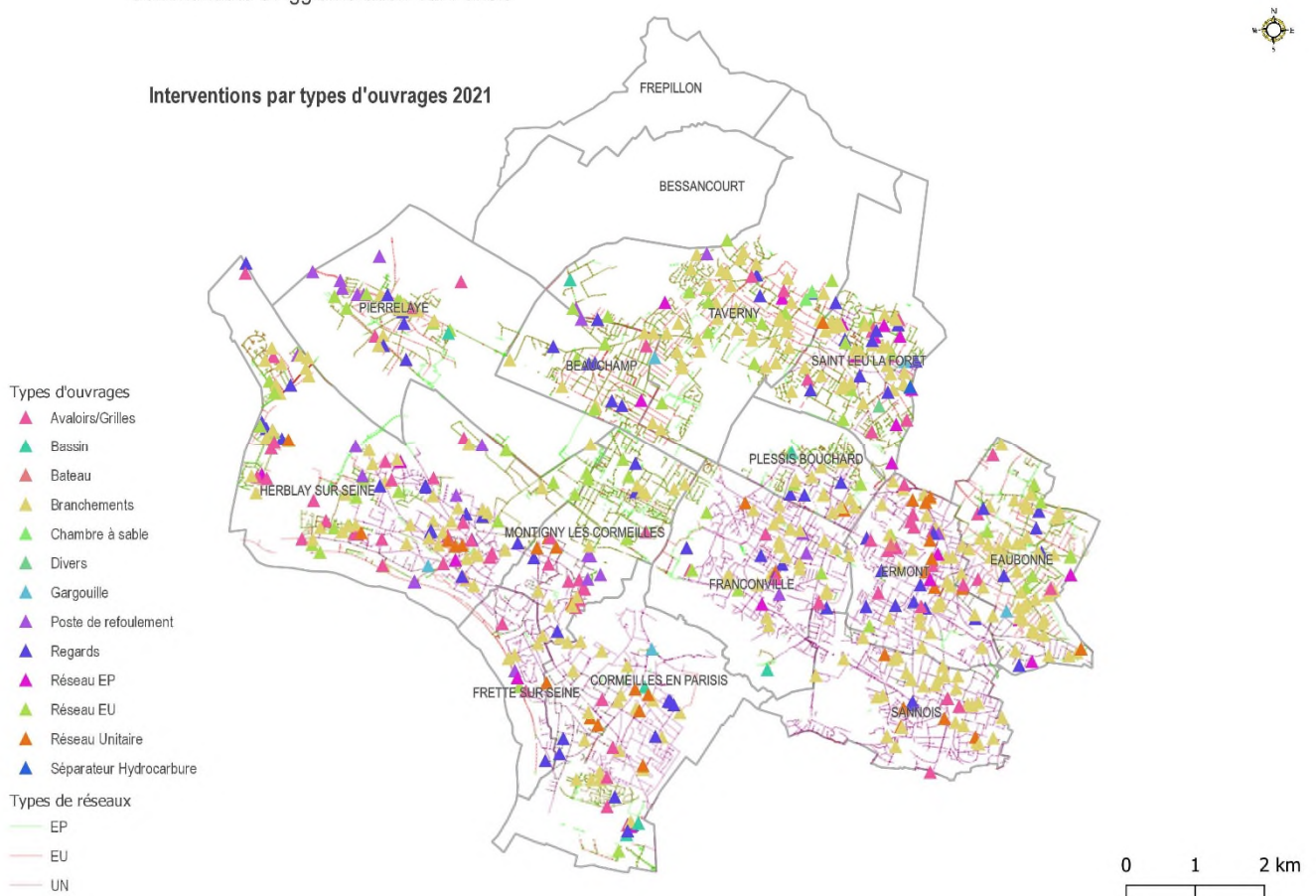




b) Intervention par types d'ouvrages

Communauté d'Agglomération Val Parisis

Interventions par types d'ouvrages 2021



G. Avis sur les dossiers d'Urbanisme

Le groupement FAYOLLE-STPE réceptionne les dossiers d'Urbanisme déposés par les Mairies sur une plateforme dédiée à Valparisis.

Ces dossiers font l'objet d'une analyse de la part du délégataire, afin d'émettre des remarques concernant l'impact des projets sur l'assainissement, pour statuer sur un avis favorable ou défavorable.

Au cours de l'année 2021, pas moins de **1 431** dossiers ont été traités sur le périmètre de l'agglomération de Valparisis.





Périmètre	ARA	Certificat d'Urbanisme	Déclaration Préalable	Permis d'Aménager	Permis de Construire
Beauchamp	13	0	7	0	36
Cormeilles-en-Parisis	46	1	13	4	91
Eaubonne	16	13	18	0	57
Ermont	15	2	18	0	38
Franconville	16	6	13	0	47
Herblay	50	18	7	2	48
La-Frette-sur-Seine	15	2	2	0	9
Le Plessis-Bouchard	12	177	16	0	17
Montigny-lès-Cormeilles	17	20	13	0	45
Pierrelaye	11	7	4	2	32
Saint-Leu-la-Forêt	20	15	49	1	69
Sannois	18	17	17	1	55
Taverny	42	22	41	0	68
Total	291	300	218	10	612

*ARA : Autorisation de Raccordement à l'Assainissement

H. Relation avec les abonnés

Fiche Conseil

Pour Obtenir un Assainissement Conforme

Le premier impératif est que les eaux usées et eaux vannes (c'est-à-dire toilettes, douches, lave-linge, lave-vaisselle, évier...) ne doivent en aucun cas se déverser dans l'environnement.

De plus le raccordement des eaux usées est obligatoire (code de la santé publique art L1331-1 à 8)

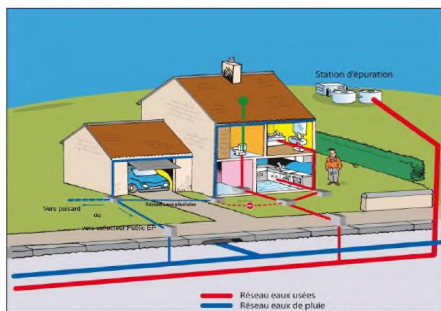
Attention, être raccordé au réseau d'assainissement ne suffit pas, encore faut-il l'être correctement, et ne pas évacuer vos eaux usées dans le réseau d'eau pluviale et inversement.

Et ainsi être dans une condition de mauvais branchement.

Trois points essentiels sont à respecter :

1- Respecter le système séparatif EU/EP,

Les eaux usées et eaux pluviales ne doivent pas communiquer entre elles, et doivent être acheminées à des endroits différents.



Pourquoi leurs destinations doivent-elles être différentes ?

Les eaux usées domestiques ne peuvent rejoindre le milieu naturel qu'après avoir subi un traitement permettant de satisfaire la réglementation en vigueur.

Les eaux pluviales, ne doivent pas subir de traitement, et se rejettent directement vers le milieu naturel.

Fayolle

1. Action de communication auprès des abonnés

Le groupement FAYOLLE-STPE utilise de nouveaux rapports de contrôles de conformité à destination des usagers, accompagnés de guides pratiques de solutions d'assainissement. Les contacts terrains à l'occasion des contrôles et des interventions, sont nombreux, et en cas de mécontentement, les informations sont enregistrées sur nos fiches d'interventions.

2. Enregistrement des demandes, réclamations et traitement

En 2021, **713** demandes ont été enregistrées,

Les demandes sont diverses et concernent essentiellement des demandes d'intervention (débouchage, investigations...).

Sur ces 713 demandes, aucune réclamation écrite ne nous a été parvenue. D'autres réclamations sont susceptibles de transiter via l'agglomération de Valparisis.



Suivi des demandes 2021

CAVP

CAVP

Demande 100%

Traitee

Nombre de demandes : 713

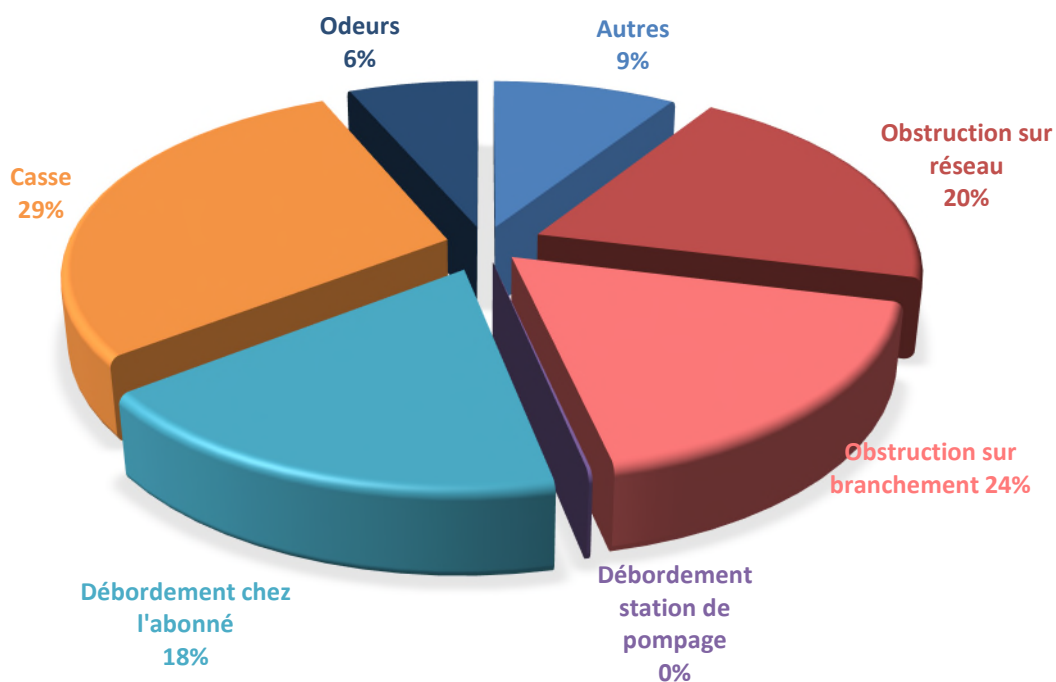


2021

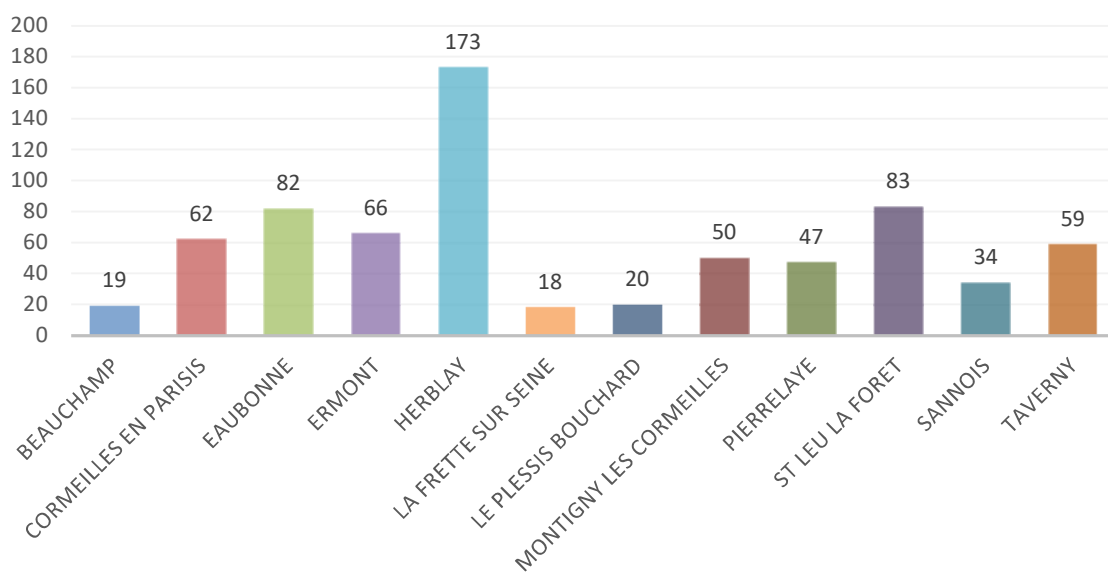
CAVP																
Nature demande	Type réclamation	Détail	Etat de l'affaire	janv	févr	Mars	Avril	Mai	Juin	juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Demande	A1	Autres	Affaire Traitée	8	4	2	7	10	1	11	7	2	3	7	3	65
Demande	B-1-1	Obstruction sur réseau	Affaire Traitée	9	16	10	21	7	22	5	8	5	9	14	15	141
Demande	B-1-2	Obstruction sur branchement	Affaire Traitée	11	12	14	10	11	13	12	8	9	8	11	7	126
Demande	B-2-1	Débordement/inondation sur station de pom	Affaire Traitée						1							1
Demande	B-2-2	Débordement/inondation chez l'abonné	Affaire Traitée	7	11	9	10	4	31	18	9	22	4		2	127
Demande	B-3	Casse	Affaire Traitée	13	9	16	15	18	41	20	12	25	8	18	12	207
Demande	B-4	Odeurs	Affaire Traitée	8	3	3	7	5	1	1		7	3	3	5	46
Total Nombre de demandes				56	55	54	70	55	110	67	44	70	35	53	44	713



RÉPARTITION PAR TYPES DE DEMANDES



Nbre de demandes par Villes





3. Travaux de branchements neufs

En 2021, 199 créations de branchements ont été réalisées par le groupement FAYOLLE-STPE.

BEAUCHAMP		
21 avenue du Maréchal Foch	EU	31/08/2021
59 chemin de la Butte de la Bergères	EU	06/10/2021
25 rue de l'Egalité	EU	13-14/12/2021
3 bis avenue des Pinsons	EU	10/11/2021
2 avenue Jules Ferry	EU	03/02/2021
60 bis avenue Pasteur	EU	10/02/2021
59 bis chemin de la Butte de la Bergères	EU + EP	09/02/2021
82 bis avenue Anatole France	EU	19/05/2021
217 bis chaussée Jules César	EU	05/07/2021
Total	10	

CORMEILLES EN PARISIS		
12 rue Gérard Grimpel	EU	17/09/2021
23 rue Aristide Briand	EU	22-23/11/2021
52 rue des Platrières	EU	01/10/2021
48 rue des Epinettes	EU	24/11/2021
5 rue Molière	EU	09/11/2021
3 rue du Professeur Calmette	EU	02/11/2021
2 bis rue de la Paix	EU	08/02/2021
Rue Riera et Christy (Lycée) - Permanent	EU + EP	08 au 12/03/2021
5 bis rue La Fontaine	EU	25/02/2021
28 bis rue de Chatou	EU	10/06/2021
35 bis rue des Tartres	EU	28/06/2021
21 rue des Fonds de Cuve	EU	27/05/2021
28 rue du Tir	EU	03-04/05/2021
47 rue du Professeur Calmette	EU	09/06/2021
4 rue de la Bataille	EU	17/06/2021
12 rue des Grands Fonds	EU	23/06/2021
8 rue Paul Leboucher	EU	20/01/2021
Total	18	



31 rue du Vivier	EU	30/08/2021
14 avenue de la Martinière	EU	07-08/09/2021
8 bis chemin du Parc	EU	16/09/2021
54 avenue Foch	EU	30/09/2021
29 ter chemin des Groux	EU	29/09/2021
1-3 rue de la Tour Fine	EU + EP	16/08/2021
24 rue du Général de Gaulle	EU	29/11/2021
45 rue des Frères Bolifraud	EU	30/11/2021
28 avenue de la Gare	EP	15/12/2021
Esplanade des Frères lumières – provisoire	EU	13/12/2021
18 boulevard du Havre	EU + EP	13-14/09/2021
4 ter rue Jean Leclair	EU	24/09/2021
4 bis rue Jean Leclair	EU	23/09/2021
20-22 boulevard du Havre	EU + EP	15-16/09/2021
31 bis rue Michelet	EU	25-26/01/2021
Chemin de la Croix de Bois (Les Tartres III)	EU	27-29/01/2021
17 rue Sainte Honorine (1ère Inter)	EU	24/02/2021
28 avenue de la Gare	EU	06/04/2021
3 boulevard Joffre	EU + EP	15/03/2021
14 bis rue du Clos Fleuri	EU	05/02/2021
27 bis avenue des Pierges	EU	08/03/2021
60 bis rue d'Argenteuil	EU	23/02/2021
3 rue des Courtes Terres	EU	10/03/2021
112 chemin des Bœufs	EU + EP	11-12/05/2021
112 bis chemin des Bœufs	EU + EP	11-12/05/2021
112 ter chemin des Bœufs	EU + EP	11-12/05/2021
23 bis chemin des Malcoutures	EU	25-26/05/2021
Chemin de l'Epinemerie angle Rue Hélène Boucher	EU	31/05/2021
29 boulevard Georges Clémenceau	EU	21/06/2021
66 rue Emile Zola	EU	24/06/2021
19 chemin des Epigneaux	EU	07/07/2021
135 rue de Conflans (Racc. Sur Allée Théophile Gauthier)	EP	01-02/02/2021
33 rue Michelet	EU	19/11/2021
17 rue Sainte Honorine (2ème Inter)	EU	07/12/2021
21 bis avenue des Pierges	EU	09/03/2021
Total	57	

LA FRETTE SUR SEINE

20 rue Pasteur	EU	19/02/2021
----------------	----	------------



16 rue du Professeur Calmette	EU	18/08/2021
172 rue d'Argenteuil	EU	17/11/2021
27 rue du Général Alarent	EU	04/02/2021
221 bis rue de la Ville de Paris	EU	29/06/2021
14 rue de la Ville de Paris (Racc. Sur Rue Gambetta)	EU	07/06/2021
	6	

LE PLESSIS BOUCHARD		
23 Rue Alexopoulos	EU	29-nov-21
23 rue André Alexopoulos	EU	02-nov-21
22 rue Charles de Gaulle	EU	27-sept-21
16 Rue LAVOISIER	EU	17-mai-21
5 Rue du Docteur ROUX	EU	08-mars-21
49 Rue charles de Gaulle	EU	03-févr-21
Total	6	

MONTIGNY LES CORMEILLES		
24 rue des Glaises	EU	03/01/2021
185 boulevard de Pontoise	EU	21/05/2021
50 rue de Beauchamp	EU + EP	24 au 26/08/2021
28 bis rue des Duchesnes	EP	19/07/2021
11 rue Bélin	EU	18/11/2021
9 bis rue Bélin	EU	19/11/2021
12 bis rue des Maréaux	EU	03/12/2021
10 rue Serge Launay	EU	07/06/2021
2 bis avenue des Fauvettes	EU + EP	08/06/2021
23 rue des Beauvettes	EU	08/12/2021
106 bis rue Pierre Carlier	EU	06/05/2021
	13	

PIERRELAYE		
4 rue Georges Clémenceau	EU	06/12/2021
13 rue des Jardins	EU	21-22/09/2021
35 rue d'Epluches	EU	17/02/2021
61 rue du Drain	EU	04/03/2021
Impasse de Malassis	EU	20/05/2021



1 route de Pierrelaye	EU	08/07/2021
9 chemin des Bœufs	EU	06/07/2021
27 avenue du Général Leclerc	EU + EP	01/02/2021
66 rue du Général de Gaulle	EU	25/01/2021
3 rue des Osiers	EU	17/03/2021
Rue Georges Clémenceau	EU	17/01/2021
Total	12	

SAINT LEU LA FORET		
7 rue de l'Ermitage	EU	06-déc-21
7 rue Fantin des Odoards	EU	15-nov-21
49 rue Cognacq Jay	EU	20-sept-21
2 rue des Beauniers	EU	20-sept-21
19 rue de l'Ermitage	EU	06-sept-21
18 Rue MICHELET	EU	26-juil-21
1 Avenue de la GARE	EU ET EP	14-juin-21
15 Chemin des Claies		19-mai-21
24 Rue Georges RISLER	EP	03-mai-21
73 rue de Montlignon	EU	29-mars-21
13 Passage Galliéni	EU	25-mars-21
14 Avenue du Parc	EU	22-mars-21
31 rue de Montlignon	EU	15-mars-21
7 Chemin de Madame	EU ET EP	01-mars-21
10 Chemin de Madame	EU ET EP	01-mars-21
41 Rue de Saint-Prix	EU ET EP	22-févr-21
32 rue Edith Cavell	EU	01-févr-21
26 Rue BERTHELOT	EU	13-janv-21
Total	18	

SANNOIS		
23 Boulevard Maurice BERTEAUX	EU	06-déc-21
14 rue des Tartres	EU	20-oct-21
20 rue des Tartres	EU	18-oct-21
28 Rue BERTHELOT	EU	11-oct-21
9 Villa Giraud	EU	18-août-21
19 rue de la Pointe Robert	EU	08-juil-21
13 rue du Chapeau Rouge	EU	09-juin-21
7 Avenue Louis de Robert		18-mai-21
50 rue des Pointes Bridault	EU	29-mars-21
8 rue de la Pointe Robert	EU	17-mars-21
3 rue des Laisnes	EU	22-févr-21



5 Avenue Louis de Robert	EU	08-févr-21
23 Rue des Saules Bridault	EU	27-janv-21
4 Rue du Maréchal FOCH (BV)	EU	06-janv-21
Total	14	

TAVERNY		
14 Rue d'Herblay	EU	20-déc-21
14 Chemin des Bas Mallets	EU	22-nov-21
50 rue des Aulnays	EU	22-nov-21
8 rue de la Pointe Vasseur	EU	17-nov-21
11 Rue de Montmorency	EU	25-oct-21
9 rue des Picottes	EU	15-sept-21
50 rue des Fougères	EU	13-sept-21
50 rue des Fougères	EU	13-sept-21
53 RUE DE L'église	EU	08-sept-21
rue Jeanne Planche	EU	30-août-21
63 Rue d'Herblay	EU	25-août-21
8 rue de Bessancourt	EU	09-août-21
Impasse du Clos Gilquin	EU	04-août-21
13 Rue Gambetta	EU	28-juil-21
38 Voie de la Grange	EU	12-juil-21
20 Rue des Hauts Chardonnets	EU	07-juil-21
4 ruelle des Jolies	EU	21-juin-21
2 ruelle des Jolies	EU	21-juin-21
12 rue Lefèvre Pontalis	EU	02-juin-21
60 Rue de Beauchamp	EU	27-mai-21
62 Rue de Beauchamp	EU	25-mai-21
6 rue Dalage	EU	12-mai-21
51 bis Rue de Vaucelles	EU	10-mai-21
33 rue des Champs Renards	EU	05-mai-21
6 Rue de PARIS	EU	19-avr-21
104 Rue d'Herblay	EU	13-avr-21
134 Boulevard du Temps des Cerises	EU	01-avr-21
138 Boulevard du Temps des Cerises	EU	31-mars-21
Rue Vaclav Havel (BV)	EU	11-janv-21
Total	29	



4. Nos engagements en termes de délais

- **Réponse écrite aux courriers** : dans les 8 jours suivant leur réception,
- **Respect des horaires de rendez-vous** (plage horaire de rdv de 1 heure max)
- Etude et réalisation rapide pour l'installation d'un nouveau branchement d'assainissement avec :
 - **envoi du devis sous 8 jours** après réception de la demande ou après rendez-vous d'étude des lieux, si

I. Facturation

1. Prix du Service

La facturation de la part assainissement est gérée par le fermier eau potable de la communauté d'agglomération de Valparisis.

Le prix au m³ de la part assainissement du délégataire au 1^{er} Janvier 2021 est de **0.2569 € HT**



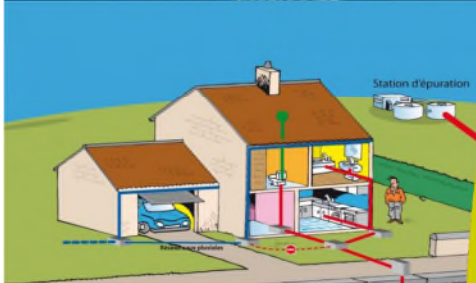


Communauté d'Agglomération VALPARISIS Prix du Service de l'Assainissement Collectif	Volume	Prix au 01/01/2021	Montant	N/N-1
Part délégataire			30.83	
Abonnement		0	0	
Consommation	120	0.2569	30.83	
Part communale VALPARISIS				
Consommation	120	NC		
Part Syndicale				
Consommation	120	NC		
Organismes publics (Agence de l'eau)				
Lutte contre la pollution	120	NC		
Modernisation du réseau de collecte	120	NC		
TOTAL				
TOTAL € HT	120	NC		
TVA (10%)				
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3		NC		

2. Création de branchements

Les prestations réalisées par la société Fayolle auprès des particuliers, et faisant l'objet d'une facturation, telles que les créations de branchements peuvent être réglées selon un échancier de 3 mois.

Aucun impayé sur ce type d'opération, n'est à déplorer pour l'année 2021.



J. Continuité du service

L'année 2021 a été marquée par la pandémie covid-19, apparue en mars 2020, avec les mesures mises en place par le gouvernement quant à un confinement strict.

Durant cette période, le service public a été maintenu sans interruption avec et si l'activité pour la réalisation des contrôles de conformité avait été mise entre parenthèses entre le 16 mars et le 10 mai 2020, cette année le service n'a jamais cessé de fonctionner.

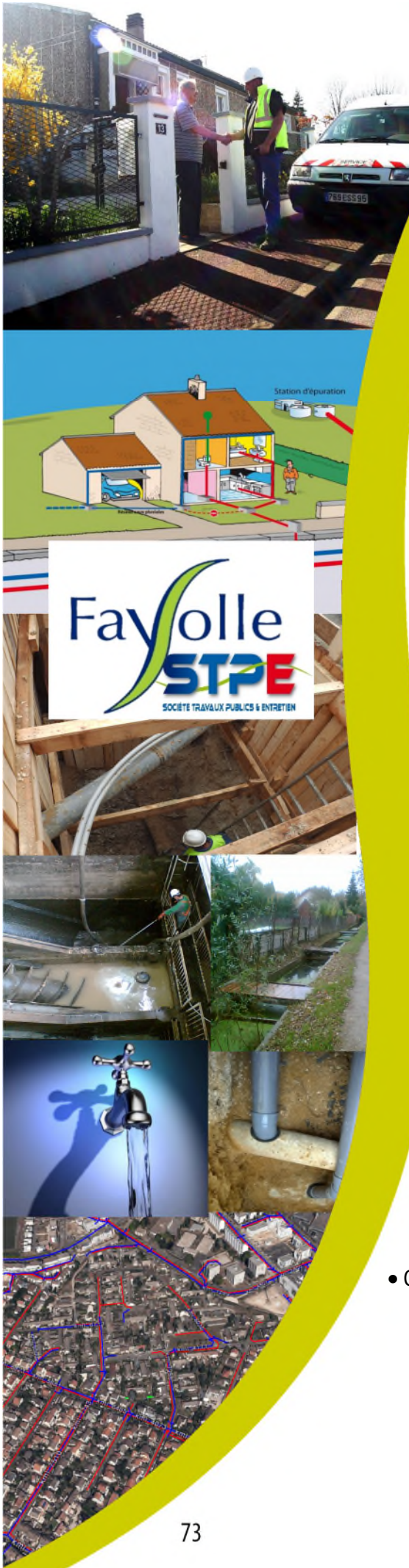
Les mesures mises en place en 2020, ont été réadaptées tout au long de l'année 2021, en fonction des consignes données par le gouvernement.

- Formation avec mise en place de fiches d'accueil à l'ensemble de nos salariés, récapitulant les risques liés au virus et adaptation d'un protocole sanitaire très strict (Gestes barrières, mise à disposition d'équipements complémentaires tels que des visières, masques, combinaison jetable, gants, lunettes de protection, lingettes et spray désinfectants, poubelles embarquées dans les véhicules destinées aux EPI, savon, eau et gel hydroalcoolique).
- D'autre part une information est systématiquement communiquée aux administrés désirant recevoir nos techniciens pour la réalisation des diagnostics assainissement, en exigeant que les personnes portent leurs masques, éviter le surnombre dans les pièces d'intervention, et désinfection de leurs équipements avant et après intervention.

Toutes les activités liées au service public ont pu être maintenues avec succès, avec une rotation des effectifs afin de limiter les contacts et donc la prolifération du virus.

La surface confortable de nos bureaux, a permis aux salariées de pouvoir travailler physiquement au sein de nos locaux, avec néanmoins une part de télétravail pour les collaborateurs le souhaitant.





K. Evolution du Service

1. Le Contrat

❶ Nature du service

Contrat de concession de Service pour le Service Public de l'Assainissement Collectif et Non-collectif des eaux usées et des Eaux Pluviales

❷ Autorité délégante

Communauté d'Agglomération Val Parisis
Monsieur le président Yannick BOËDEC
271 Chaussée Jules César
95250 BEAUCHAMP

❸ Déléataire

Groupement d'entreprises FAYOLLE et STPE
Représenté par l'Entreprise de travaux FAYOLLE & Fils, mandataire du groupement
Société Anonyme au capital de 8 000 000 €
Président: Monsieur Louis MARANDAS

❹ **Activité :** Travaux publics et particuliers, bâtiments, constructions et Services

❺ Nature et date de prise d'effet du contrat

- Contrat notifié le 10 Juillet 2019, pour une durée de 8 ans.



2. Bilans et Perspectives d'amélioration

La connaissance des réseaux et ouvrages a été la mission consacrée à ces deux dernières années, avec des campagnes de relevé du réseau en classe A, réalisées par le délégataire permettant la mise à jour des bassins versants de collecte sur le SIG.

Le périmètre est conséquent et certaines zones d'ombres persistent, néanmoins la connaissance du patrimoine de l'assainissement a notablement évolué au cours de cette année, avec des linéaires de réseaux significatifs mis à jour en fin d'année 2021.

Certains points sensibles ont pu être mis en évidence de par des dysfonctionnements de mise en charge des réseaux, comme par exemple le collecteur rue Claude Sommer, à Beauchamp.

Ces dysfonctionnements découverts au fil de l'eau font l'objet d'un traitement curatif, et permettent d'identifier des zones sensibles afin de mettre en place un plan d'action par des opérations préventives.

- Le Poste de « l'Orme Brulée », montre des difficultés de fonctionnement avec des colmatages fréquents sur les deux pompes de relèvement. Le poste dans l'état actuel ne semble pas en mesure d'accueillir des pompes de type « broyeur » sans modifications majeures du Génie civil de l'ouvrage. A ce jour, l'ouvrage fait l'objet d'une surveillance renforcée accompagnée d'un entretien particulier.

- Le bassin rue Langevin, récupère régulièrement des hydrocarbures, déversées dans la ZAC. Ces rejets sauvages dans le collecteur EP, proviennent certainement d'ouvrages de collecte comme les grilles ou avaloirs. Une surveillance particulière est à porter sur le site.

- Le Poste Chemin des Bœufs est un ouvrage sensible situé à proximité du Drain. Ce poste récupère une très forte quantité de Lingettes, nécessitant un entretien démesuré sur les pompes. L'installation d'un dégrilleur automatique permettrait d'améliorer considérablement le fonctionnement du poste, évitant tout colmatage possible des ouvrages. L'ouvrage Génie Civil, est actuellement obsolète avec un maillage de bâches non fonctionnel. Une étude de faisabilité et financière est en cours afin de repenser le mode de fonctionnement du poste actuel.

- Le poste Quai du Génie, souffre du même problème lié à la forte présence de Lingettes. Cet ouvrage nécessite un dégrillage quotidien, et des curages réguliers tous les deux mois. De manière générale ce fléau est présent dans tous les ouvrages du périmètre exploité.

- Le collecteur d'assainissement du boulevard du Parisis, présente des dysfonctionnements hydrauliques au niveau de la ZAC du Bois Rochefort, avec une réduction de diamètre. En effet le

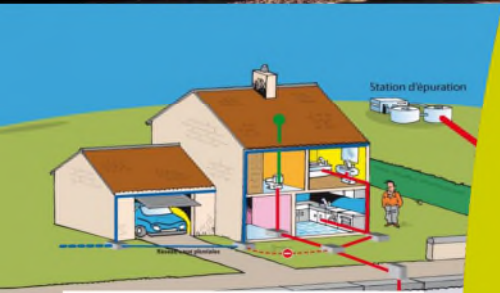


collecteur diamètre 400mm particulièrement chargé en graisses (forte présence de restaurants à proximité), se divise en plusieurs petits diamètres entraînant des risques importants d'engorgements.

- Le Collecteur du Boulevard du Havre à HERBLAY, est fortement impacté par des déversements graisseux, provenant certainement des métiers de bouche, présents sur le secteur. Une campagne de visites domiciliaires permettra de repérer et corriger les dysfonctionnements.



III. QUALITE ENVIRONNEMENT



A. Le Management de la Qualité

Depuis 2000, l'entreprise FAYOLLE & FILS est certifiée ISO 9001, avec une activité travaux se centralisant sur 3 secteurs :

- Le bâtiment,
- Les travaux publics,
- La direction du Génie civil et travaux spéciaux incluant les délégations de service public, le génie civil, les travaux spéciaux.

Les axes de notre démarche qualité :

- Identifier les causes d'insatisfaction, réelles ou potentielles d nos clients ou sous-traitants et les traiter, notamment en renforçant la relation client, et en relançant les questionnaires de satisfaction et l'enregistrement des réclamations.
- Garantir à nos clients une prestation de service alliant technicité, réactivité et engagement du personnel avec le suivi de la levée des réserves.
- Améliorer la relation entre l'exploitant et les supports par la mise en place d'une analyse des différents parcs, dans le cadre de campagnes générales d'optimisation du matériel.
- Augmenter l'implication du personnel et des exploitants dans le développement du système qualité par la communication avec des référents qualité pour chaque secteur et de support.
- Relancer la politique sécurité avec les visites de chantier et le « Pass Travaux »
- Assurer une présence dans les institutions professionnelles pour connaître et appréhender les nouvelles évolutions réglementaires ou besoins des clients.
- Renforcer notre suivi des supports financiers avec de nouveaux indicateurs de performances. La Direction Générale s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour répondre à ces objectifs.



B. Le développement durable

Le groupement est constitué de deux entreprises de construction et de services indépendantes et responsables. Il a à cœur de fournir à ses clients publics et privés, des ouvrages de qualité qui participent à l'aménagement des territoires, tout en s'engageant dans une démarche volontaire de développement socialement équitable et écologiquement soutenable.

Le respect de l'environnement est donc devenu une composante essentielle de notre politique générale pour nos activités de bâtiment, de travaux publics, de génie civil et de délégation de service public. Cette démarche de progrès est un projet d'entreprises et l'affaire de tous.

L'effort général demandé doit s'appuyer sur nos compétences avec une forte volonté d'amélioration pour progresser dans un premier temps sur les axes suivants:

- Respecter la réglementation en vigueur ainsi que les autres exigences auxquelles nous avons souscrit, par une veille réglementaire et un positionnement en amont dans les instances professionnelles ;
- Respecter les fondements du développement durable : l'équité sociale, la performance économique et le respect de l'Environnement,
- Se conformer aux exigences légales et les autres exigences contractuelles,
- Assurer une veille technologique et appliquer de nouvelles techniques permettant de minimiser nos impacts,
- Communiquer nos engagements à l'ensemble du personnel et intégrer nos sous-traitants dans la démarche.

La Direction Générale s'engage à dégager les moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires pour mettre en œuvre cette politique et atteindre ces objectifs.



Fayolle
STPE
SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS & BÂTIMENT

LA RSE AU COEUR DE NOTRE METIER !

L'Entreprise de Travaux Fayolle et Fils accompagne les villes, les communautés de communes, les communautés d'agglomération, les syndicats intercommunaux ou encore les régions dans la réalisation d'ouvrage de génie civil, de travaux d'assainissement, de réseaux souterrains, de voirie et de réseaux divers ainsi que dans la rénovation et la construction de bâtiment avec une démarche respectueuse de l'environnement et avec un impact social.

Bâtir les villes de demain dans un monde plus respectueux de l'environnement et de l'Homme est le mot d'ordre de notre démarche. Afin de déterminer les axes de progrès de l'entreprise, cette dernière s'est inspirée des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD) dont huit correspondent aux métiers de l'Entreprise de Travaux Fayolle et Fils



Objectif 1 : Améliorer notre gestion des ressources naturelles (ODD 6 et 7)

Sur nos chantiers mais également au sein du siège de la société nous nous efforçons par le biais d'investissements et de formations à réduire notre consommation des ressources naturelles.

Nous nous engageons à former nos collaborateurs sur la gestion des ressources naturelles, à informatiser les DICITS, à utiliser des ampoules LED, à réaliser un bilan carbone de l'entreprise, à développer l'usage des modes de transport doux



Objectif 4 : Investissement matériel pour l'environnement (ODD 13)

Pour faire face à l'urgence climatique à notre échelle nous cherchons et investissons dans du matériel de chantier plus respectueux de l'environnement.

Nous nous engageons à équiper toutes nos équipes de tronçonneuses avec économiseur d'eau d'ici 2023, à augmenter notre parc automobile électrique de 10% minimum chaque année et à favoriser l'achat de matériel d'occasion pour promouvoir l'économie circulaire.



Objectif 6 : S'engager pour et au cœur de la cité (ODD 11)

Nous attachons une grande importance à l'ancrage local nous donnant l'occasion de travailler avec les collectivités et des associations. Ainsi nous participons à la vie des territoires où l'entreprise est implantée dans le domaine social, du sport ou encore de la culture.

Nous nous engageons à continuer à soutenir financièrement des événements locaux ou des associations de la région.



Objectif 2 : Favoriser l'épanouissement professionnel (ODD 5 et 8)

L'humain est un des piliers de l'entreprise depuis la création de cette dernière. Aussi, la sécurité des collaborateurs, leur formation et leur épanouissement guident la politique de l'entreprise en terme de ressources humaines.

Nous nous engageons à mener une politique promouvant la cohésion et l'inclusion du handicap ainsi que l'égalité des sexes et des chances, à améliorer la sécurité et la qualité de vie au travail, à participer au maintien et à la diversité des métiers.

Fayolle RSE



Objectif 7 : Construire durable (ODD 12)

La construction durable se décline sur les chantiers et au travers de ses ouvrages par le traitement des déchets, du bruit ou encore de la poussière. Par différentes chartes et certifications l'entreprise s'est engagée à faire preuve d'un comportement responsable.

Nous nous engageons à étendre la certification ISO 14001 à l'ensemble du secteur TP d'ici fin 2021, à favoriser les filières de recyclages, à renouveler notre adhésion à la charte Sables de recyclage, à former nos collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants à un comportement responsable.



Objectif 3 : Promouvoir la formation et l'insertion professionnelle des jeunes (ODD 4 et 8)

Promouvoir une éducation de qualité pour tous est au cœur du projet de l'entreprise. C'est pourquoi depuis des années nous prenons des stagiaires et des alternants à qui nous offrons des possibilités d'embauche à la fin de leurs études.

Nous nous engageons à favoriser l'apprentissage et l'insertion des jeunes par le biais de stage, d'alternance et de contrat d'apprentissage et de partenariat avec des écoles et CFA, à participer à des forums de l'emploi et à offrir des possibilités de formation aux jeunes à l'entrée de l'entreprise.



Objectif 5 : Participer à la réduction des inégalités (ODD 10)

Prendre soin de ses collaborateurs est dans l'ADN de l'entreprise et ce dès leur intégration. En effet, l'intégration sociale de tous est une partie intégrante de la politique de l'entreprise. Nous garantissons, par exemple, des postes aux personnes en réinsertion.

Nous nous engageons à réserver des emplois aux personnes en réinsertion, à renouveler notre charte éthique et notre charte de non-discrimination chaque année.



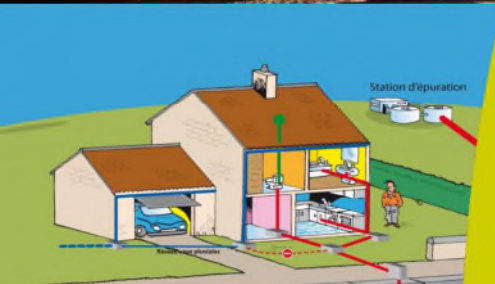
Objectif 8 : Innovation et infrastructure pour l'environnement (ODD 9)

Nos laboratoires et centrales développent de nouveaux matériaux d'écoconstruction. Nos clients profitent ainsi de solutions adaptées à leur budget pour améliorer la performance énergétique de leurs ouvrages.

Nous nous engageons à investir dans le développement et la recherche scientifique de matériaux d'écoconstruction, à favoriser la réutilisation et le recyclage des matériaux, à faciliter la mise en place d'infrastructure durable et résiliente.

"Soucieux des problématiques soulevées, je m'engage à fournir les ressources financières, humaines et matérielles nécessaires pour atteindre, dans les meilleures conditions, ces objectifs."

Louis Marandas,
Président de l'Entreprise de Travaux Fayolle et Fils



C. Certification Environnementale – ISO 14001

L'entreprise de Travaux Fayolle & Fils est certifiée ISO 14001 pour son secteur « Délégation de Service Public ».

La Délégation de Service Public de VALPARISIS bénéficie de cette distinction environnementale par extension, et une nouvelle certification spécifique au présent marché a été mise en place dès la fin 2020. Le groupement maîtrise parfaitement son système de management environnemental sur ses chantiers, lui permettant ainsi de maîtriser d'éventuelles pollutions et d'assurer une parfaite traçabilité des déchets qu'elle produit. Elle veille également à réduire ses consommations dès que la technique le permet.



Le système documentaire mis en place pour être en conformité à la norme ISO 14001 intègre notamment :

- Un tableau des aspects et impacts environnementaux significatifs pour les activités de la société,
- Une veille réglementaire analysant les textes et autres exigences qui sont applicables aux activités de l'entreprise,
- Une analyse de la conformité par rapport à cette veille réglementaire,
- Un programme d'actions suivi en temps réel, qui prend en compte l'atteinte des objectifs fixés,
- Une politique environnementale,
- Un tableau de bord indiquant les différents indicateurs mis en place permettant ainsi de contrôler l'amélioration de l'entreprise, en matière de performances environnementales,
- Une revue de direction annuelle,
- Des audits internes réalisés par des auditeurs qualifiés.



Les équipes chantiers sont sensibilisées régulièrement, directement sur le terrain, et des tests de mise en situation d'urgence sont réalisés en réel au moins une fois par an.

L'entreprise s'est dotée de personnes compétentes en matière d'Environnement tant en technicité opérationnelle que dans la mise en œuvre et le suivi d'un système de management environnemental.

La veille réglementaire est réalisée par notre bureau d'étude spécialisé dans la mise en place et le renouvellement des certifications ISO 14001 sur des chantiers de Bâtiment-Travaux Publics. Le service juridique de l'entreprise FAYOLLE apporte également son soutien aux collaborateurs en cas de nécessité.

Ainsi, les textes applicables aux activités d'assainissement notamment, sont analysés, une étude de la conformité du service est formalisée, permettant ensuite de dresser un plan d'action pour garantir la conformité du service assainissement à la réglementation en vigueur.

Ainsi, l'entreprise FAYOLLE possède les compétences et tous les moyens nécessaires pour préserver sa certification ISO 14001 et l'étendre sur de nouveaux périmètres.



Fayolle
STPE
SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS & ENVIRONNEMENT



BUREAU VERITAS
Certification



FAYOLLE ET FILS

Il s'agit d'un certificat multi-site, le détail des sites est énuméré dans l'annexe de ce certificat

30 RUE DE L'ÉGALITÉ
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY
FRANCE

Bureau Veritas Certification France certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 14001:2015

Domaine d'activité

**DELEGATION DE SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT.
REALISATION AU TITRE D'ENTREPRISE DE TRAVAUX DE MAÇONNERIE,
D'OUVRAGES D'ART ET DE GENIE CIVIL (NEUF OU REHABILITATION, EN ELEVATION
OU SOUTERRAIN), DE TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (EAUX PLUVIALES
ET EAUX USEES) EN ILE DE FRANCE**

Date d'entrée en vigueur : **15 mars 2021**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : **17 novembre 2023**

Date originale de certification : **18 novembre 2011**

Certificat n° : **FR062050-1**

Date: **17 mars 2021**

Affaire n° : **8578613**

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : **+ 33 (0)1 41 97 00 60**.



**BUREAU
VERITAS**

cofrac



**CERTIFICATION
DE SYSTEMES
DE MANAGEMENT**

ACCREDITATION
N°4-0002
Liste des sites et
portées disponibles
sur www.cofrac.fr

D. Les Indicateurs de Performance

■ IP1- Taux de débordements d'effluents dans les locaux des usagers

Définition :

C'est [le nombre de débordements ou d'inondations survenus dans les locaux des usagers / nombre d'abonnés] x 1000. Il est exprimé en nombre pour 1000 abonnés.

Taux mesuré au cours de l'année :

Nous avons répertorié 20 débordements dans les locaux des usagers (cave) dans l'année.

Des épisodes orageux d'une forte intensité ont été à l'origine de ce chiffre en forte évolution.

$$\text{IP1- Taux de débordements d'effluents : } (20 / 49\,514) \times 1000 = \underline{0.40}$$

■ IP2- Taux de désobstructions du réseau

Définition :

C'est [le nombre de désobstructions réalisées sur le réseau / longueur totale du réseau].

Il est exprimé en nombre par km

Taux mesuré au cours de l'année :

Nous avons réalisé 76 dégorgements sur réseaux dans l'année.

$$\text{IP2- Taux d'obstructions sur réseau : } (76 / 830) = 0,09$$

■ IP3- Taux de réclamations écrites

Définition :

C'est [le nombre total de réclamations écrites / nombre d'abonnés] / 1000. Il est exprimé en nombre pour 1000 abonnés.

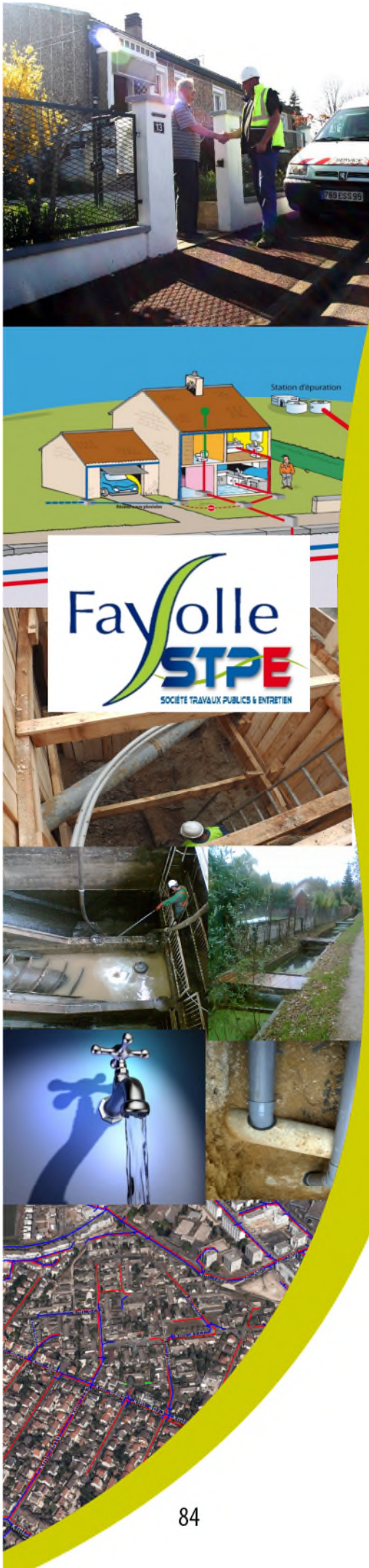
Taux mesuré au cours de l'année :

Nous avons pas enregistré de réclamations écrites au cours de l'année

$$\text{IP3- Taux de réclamations écrites : } (0 / 49\,514) \times 1000 = \underline{0}$$

■ IP4- Indice de connaissance des installations

Définition :





Indice chiffré de 0 à 100% attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau

Taux mesuré au cours de l'année :

IP4 - Indice de connaissance des installations.

Au moment de l'élaboration du présent rapport, l'indice n'a pu être calculé en prenant compte de tous les paramètres à notre disposition.

L'Année 2019 a été consacrée au recueil des données provenant de différentes sources, la mise en place du SIG et la vérification des données.

Les campagnes de relevés terrain sont toujours en cours, depuis le début d'année 2020. Nous estimons ce jour, une connaissance patrimoniale à hauteur de 60%.

■ **IP5- Taux de points noirs par kilomètre**

Définition :

C'est [le nombre de points noirs / longueur totale du réseau]. Il est exprimé en nombre par km

Taux mesuré au cours de l'année :

Nous avons recensé 4 points noirs nécessitant des interventions répétitives sur réseaux dans l'année.

IP5 - Taux de points noirs par km : $(4 / 830) = 0,005$

■ **IP6- Taux moyen de renouvellement du réseau**

Définition :

Moyenne sur 5 ans du quotient de la longueur des canalisations renouvelées au cours de l'année par la longueur du réseau au 31 décembre de l'année n-1 (hors branchements)

Taux mesuré au cours de l'année :

Au cours de l'année 2021, le délégataire a procédé à des renouvellements ponctuels de collecteurs, sur des casses constatées. Ces interventions consistent au remplacement de faibles longueurs de canalisation, (entre 3 et 9ml par opération, en fonction des dégâts constatés). Plusieurs opérations ont été réalisées au cours de l'année, mais l'indicateur présent n'est pas significatif dans le cadre du présent contrat

IP6- Taux moyen de renouvellement du réseau : $(0.012 / 817,87) = 0\%$

■ **IP7- Taux de desserte**

Définition :

Quotient du nombre d'abonnés du service d'assainissement collectif par le nombre d'abonnés eau des zones relevant de l'assainissement collectif

Taux mesuré au cours de l'année :



IP7- Taux de desserte : $(49\,514 / 50\,604) \times 100 = 97,8\%$

■ IP8- Taux de raccordement

Définition :

Quotient du nombre d'abonnés raccordés au service d'assainissement collectif sur le nombre d'abonnés raccordables

Taux mesuré au cours de l'année :

L'état fourni par le fermier Eau Potable, relève 52 propriétés catégorisées en Assainissement Non Collectif

IP8- Taux de raccordement : $(50\,552 / 50\,604) = 98\%$

■ IP9- Taux d'eaux parasites à l'entrée du système d'assainissement séparatif

Définition :

Pourcentage d'eaux parasites arrivant au système de traitement.

Taux mesuré au cours de l'année :

Non mesuré

IP9- Taux d'eaux parasites : ---% (SDA en cours d'élaboration)

■ IP10- Prix du service au m3 pour 120m3

Définition :

Il s'agit du prix HT du service stricto sensu, à l'exclusion des taxes et redevances afférentes à ce service, et ramené au mètre cube à partir d'une consommation de référence de 120m3

Il comprend la part collectivité et la part délégataire

Taux mesuré au cours de l'année :

Part délégataire : 0.2569

Secteurs	Part Délégataire	Part Communale	IP10 (€/m3)
BEAUCHAMP	0.2569	0,4359	0,6928
CORMEILLES		0,5349	0,7918
EAUBONNE		0,0258	0,2827
ERMONT		0,0804	0,3373
HERBLAY		0,7615	1,0184
LA FRETTE		0,6713	0,9282
MONTIGNY (Zone1)		0,1076	0,3645
MONTIGNY (Zone2)		0,3985	0,6554
PIERRELAYE (Zone1)		0,2440	0,5009



PIERRELAYE (Zone2)		0,5349	0,7918
LE PLESSIS BOUCHARD		0,1738	0,4307
ST LEU LA FORET		0,4985	0,7554
SANNOIS		0,0265	0,2834
TAVERNY		0,3804	0,6373

■ IP11- Part des taxes et redevances au m3 pour 120m3

Définition :

Il s'agit du montant des taxes et redevances (TVA, redevance pollution perçue au profit de l'agence de l'eau) afférentes à ce service, et ramené au mètre cube à partir d'une consommation de référence de 120m3

Il comprend la part collectivité et la part délégataire

Taux mesuré au cours de l'année :

Redevance pollution : *Information non communiquée*

TVA : xxxx

IP11- Part des taxes et redevances : xxxx €/m3

■ IP12- Recette unitaire

Définition :

Recette des redevances d'assainissement divisée par le volume total facturé auprès des abonnés assainissement

Taux mesuré au cours de l'année :

(Red. EU + Red EP) / 10 826 453 m3

(2 778 326 + 893 293) / 10 826 453 = 0.34

IP12- Recette unitaire : 0.34€/m3

■ IP13- Durée d'extinction de la dette

Définition :

Encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations d'assainissement collectif divisé par l'épargne brute annuelle.

Taux mesuré au cours de l'année :

Concerne la collectivité

IP13- Durée d'extinction de la dette : XXXX

■ IP14- Epargne nette de la collectivité par m3

Définition :



Moyenne sur les trois dernières années du rapport: épargne nette/volume total facturé auprès des abonnés assainissement.

Taux mesuré au cours de l'année :

Concerne la collectivité

IP14- Epargne nette de la collectivité : XXXX

■ **IP15- Taux d'impayés, au 31/12/année (n), sur les factures de l'année (n-1)**

Définition :

Au 31/12 de l'année n, stock des impayés relatifs à l'année n-1/montant des factures d'assainissement émises relatives à l'année n-1

Taux mesuré au cours de l'année :

Suivi réalisé par fermier Eau Potable

IP15- Taux d'impayés: 3.25%

■ **IP16- Somme annuelle des abandons de créance et des montants versés à un fonds de solidarité divisée par le volume consommé comptabilisé**

Définition :

Somme annuelle des abandons de créance et des montants versés à un fonds de solidarité divisée par le volume total facturé auprès des abonnés assainissement.

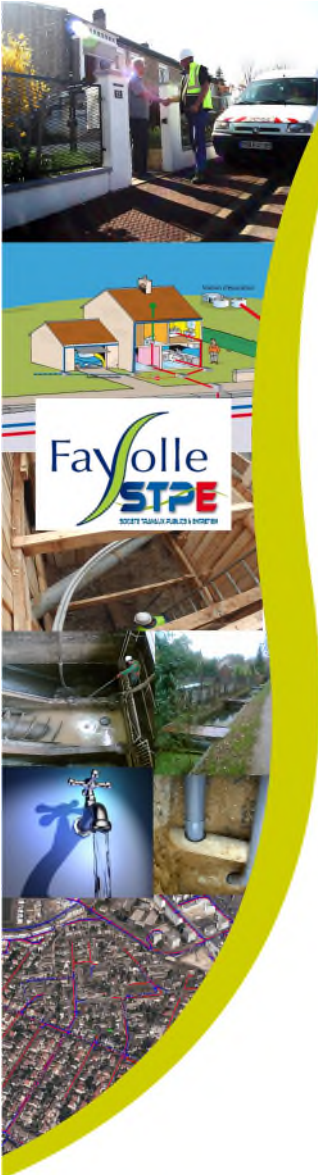
Taux mesuré au cours de l'année :

Sans objet pour le délégataire

IP16- Fonds de solidarité: 0



IV. COMPTE RENDU FINANCIER



A. Compte d'exploitation



1. Le CARE

Compte annuel de résultat de l'exploitation Exercice 2021 (en Euros)

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en Euros	Année 2021
PRODUITS	9 374 151,43 €
Exploitation du service	3 671 619,00 €
Collectivités et autres organismes publics	3 425 714,34 €
Collecte PFAC	529 282,51 €
Travaux attribués à titre exclusif	1 075 158,07 €
Produits accessoires	672 377,51 €
CHARGES	9 077 593,16 €
Personnel	1 969 922,47 €
Energie électrique	60 718,42 €
Produits de traitement	2 681,00 €
Sous-traitance, matières et fournitures	1 464 966,58 €
Impôts locaux et taxes	71 609,60 €
Autres dépenses d'exploitation, dont:	- €
<i>télécommunication, postes et télégestion</i>	- €
<i>engins et véhicules</i>	513 296,95 €
<i>informatique</i>	- €
<i>assurance</i>	- €
<i>locaux</i>	- €
Frais de contrôle	- €
Ristournes et redevances contractuelles	3 425 714,34 €
Reversement PFAC	529 282,51 €
Contribution des services centraux et recherche	714 195,83 €
Collectivités et autres organismes publics	- €
Charges relatives aux renouvellements	- €
<i>pour garantie de continuité du service</i>	103 760 €
<i>programme contractuel</i>	66 431,52 €
Charges relatives aux investissements	9 562,27 €
Charges relatives aux investissements du domaine privé	- €
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux	- €
Frais de recouvrement	156 590,56 €
Rémunération du besoin en fonds de roulement	
Résultat avant impôt	285 419,38 €
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	79 917,43 €
RESULTAT	205 501,95 €



2. Détail des produits

Compte annuel de résultat de l'exploitation, Année 2021

TOTAL	9 374 151 €
Exploitation du service	3 671 619 €
Partie proportionnelle	2 778 326 €
Pluvial	893 293 €
Collectivité et autres organismes publics	3 954 997 €
Redevance assainissement Part Valparisis	3 425 714 €
PFAC	529 283 €
Travaux attribués à titre exclusif	1 075 158 €
Création de branchements	1 075 158 €
Produits accessoires	672 378 €
Contrôles de conformité	672 378 €



3. Les reversements

Le délégataire assainissement perçoit les redevances d'assainissement pour la partie qui lui incombe ainsi que la partie concernant l'agglomération du Valparisis.

Cette perception se fait trimestriellement selon un échéancier défini avec le fermier eau Potable.

Les sommes reversées par Véolia, sont les montants perçus au moment du reversement, induisant un écart entre le montant facturé et le montant reversé.

1 ^{er} trimestre 2021	Volume assaini (m3)	Facturé (€ HT)	Versé (€ HT)	Impayé (€ HT)
Part communale	2 799 186	890 647.11 €	869 977.45 €	20 670.55 €
Part Délégataire	2 799 181	723 087.03 €	682 932.20 €	40 192.44 €
Total		1 613 734.14 €	1 552 909.65 €	60 862.99 €

2 ^{ème} trimestre 2021	Volume assaini (m3)	Facturé (€ HT)	Versé (€ HT)	Impayé (€ HT)
Part communale	2 626 736	831 448.33 €	844 964.94 €	-13 516.54 €
Part Délégataire	2 626 733	678 651.94 €	692 241.40 €	-13 552.35 €
Total		1 510 100.27 €	1 537 206.34 €	-27 068.89 €

3 ^{ème} trimestre 2021	Volume assaini (m3)	Facturé (€ HT)	Versé (€ HT)	Impayé (€ HT)
Part communale	2 700 739	860 338.02 €	849 886.21 €	10 451.66 €
Part Délégataire	2 700 739	697 851.61 €	686 057.55 €	11 831.42 €
Total		1 558 189.63 €	1 535 943.76 €	22 283.08 €

4 ^{ème} trimestre 2021	Volume assaini (m3)	Facturé (€ HT)	Versé (€ HT)	Impayé (€ HT)
Part communale	2 616 021	834 524.21 €	860 885.74 €	-26 361.26 €
Part Délégataire	2 616 023	675 978.38 €	717 243.71 €	-41 228.02 €
Total		1 510 502.59 €	1 578 129.45 €	-67 589.28 €



4. Opérations de renouvellement (en €)

Au cours de l'année 2021 plusieurs opérations de renouvellement ont été réalisées sur le périmètre délégué, le coût des opérations est réparti comme suit :

Catégorie de Travaux	2 ^{ème} semestre 2019	Année 2020	Année 2021	Cumul
Renouvellement non programmé	12 987 €	88 733 €	103 760 €	205 480 €
Renouvellement programmé	32 219 €	114 151 €	66 432 €	212 802 €
Bilan	45 206 €	202 884 €	170 192 €	418 282 €
Coef de révision K1	1	1.0034	1.0037	
Dotation révisée(185000€/an)	92 500 €	185 629 €	185 685 €	463 814 €
Ecart	47 294 €	-17 225€	15 493 €	45 532 €

Au 31/12/2021, le groupement enregistre un solde positif de 45 532 € de dotation au renouvellement.

